

Université de Montréal

*La trajectoire de changement d'hommes ayant vécu des événements potentiellement
traumatogènes*

Par
Vicky Yockell-Michaud

École de Criminologie
Faculté des arts et des sciences

Rapport de stage présenté à la Faculté des arts et des sciences
En vue de l'obtention du grade de Maître (M.Sc.)

© Vicky Yockell-Michaud, 21 décembre 2015

SOMMAIRE

Le présent rapport de stage explore l'effet de traumatismes psychologiques vécus sur la trajectoire de changement d'hommes ayant purgé des peines d'emprisonnement et étant actuellement en libération conditionnelle afin de tenter de comprendre les processus de changement impliqués. Afin d'atteindre l'objectif de ce rapport, une méthodologie qualitative a été privilégiée afin d'établir le récit de vie d'hommes ayant vécu des événements potentiellement traumatogènes. Une collecte de données a été effectuée à partir des entretiens effectués auprès des participants, mais également des informations retrouvées au sein de leur profil criminel, de leur plan correctionnel et de leur rapport d'évaluation du risque et des besoins afin d'établir leur trajectoire de vie. Suite à l'analyse des résultats, il est possible d'affirmer que la majorité des délinquants ont vécu au moins un événement susceptible d'être traumatogène qui a eu un impact important sur leur trajectoire de vie. En effet, grâce aux trois récits de vie à l'étude, il est possible de supposer l'existence d'un lien entre les événements traumatiques vécus par les participants et les comportements problématiques qui les ont menés à purger des peines d'emprisonnement.

Mots clés : Épisode de stress post-traumatique, stress, trauma, libération conditionnelle, désistement, points tournants, carrière criminelle.

ABSTRACT

This report of internship explores the psychological trauma experienced effect on the change of trajectory of men who served prison sentences and who are currently on parole in an attempt to understand the involved processes of change. To achieve the objective, a qualitative methodology was privileged to establish the life story of men who spent time in prison. Data collection from interviews and from the criminal profile, the correctional plan and the evaluation report of the risk and needs of the subjects was conducted to establish their life trajectory. The analysis shows that the majority of offenders have lived at least one event that can possibly be seen as traumatic and that had a significant impact on their life trajectory. Indeed, it is possible to assume the existence of a link between the traumatic events experienced by the subjects and the problematic behaviors that led them to serve prison sentences.

Keywords: Post-traumatic stress disorder, stress, trauma, parole, desistance, turning points, criminal career.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	II
ABSTRACT	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
REMERCIEMENTS	VI
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : L'état des connaissances	3
Épisode de stress post-traumatique (ÉSPT)	3
Historique de l'épisode de stress post-traumatique	3
Connaissances actuelles	9
Facteurs de risque et de protection	9
Modèles comportementaux et cognitifs	11
Processus de changement	14
La situation carcérale au Canada.....	14
Apparition de comportements antisociaux et délinquants.....	15
Victimisation et problèmes de comportement.....	16
Le désistement criminel	18
Processus de désistement	21
Théories divergentes : Contrôle social et choix rationnel.....	25
Délinquants juvéniles et traumatismes psychologiques	27
Chapitre 2 : Méthodologie	30
La méthodologie qualitative	30
La méthodologie des études de cas.....	31
Quand utilise-t-on l'étude de cas?	32
Forces et faiblesses des études de cas	32

Le choix des participants.....	33
Chapitre 3 : Présentation et analyse des études de cas	35
Roberto	35
Infractions antérieures	35
Récit de vie	35
Extraits d'entretiens et de la documentation disponible	36
Alexandre	37
Infractions antérieures	37
Récit de vie	37
William.....	39
Infractions antérieures	39
Récit de vie	40
Extraits d'entretiens et de la documentation disponible	41
Chapitre 4 : Discussion	43
Séparation	43
Mauvais traitements psychologiques.....	45
Abus physiques	46
Abus sexuels	47
CONCLUSION	49
Références.....	53

REMERCIEMENTS

Déjà toute jeune, j'ai manifesté un intérêt à travailler dans le domaine de la criminologie. J'ai toujours eu une soif de comprendre les délinquants et ce qui sous-tend le passage à l'acte criminel. Je tiens donc à remercier l'École de criminologie de l'Université de Montréal de m'avoir permis d'intégrer un programme où il me fût possible d'apprendre le métier de criminologue. Je tiens également à remercier madame Valérie Préseault de nous avoir suivis et encadrés tout au long de notre cheminement. Merci pour le support et l'écoute dans les moments difficiles, sans cela je n'aurais probablement jamais terminé cette maîtrise. Merci à madame Marion Vacheret d'avoir accepté de me superviser lors de ma première année à la maîtrise. À ce moment, je ne savais pas trop vers quel sujet me diriger. Vous m'avez aidé à mettre de l'ordre dans mes réflexions et ainsi à y voir plus clair. Également, un immense merci à madame Dianne Casoni pour son écoute et sa compréhension. Vous m'avez prise sous votre aile au moment où j'en avais le plus de besoin. Grâce à vous, j'ai pu remettre de l'ordre dans mes idées et trouver ma voie. Merci pour votre expertise tout au long de ce projet, vous m'avez permis de me découvrir et d'atteindre mes objectifs.

Je ne pourrais passer sous silence l'Agence Sociale St-Laurent où j'ai eu la chance d'effectuer mon stage. Je me rappelle le moment exact où j'ai appris que je ferais mon stage avec vous... Je n'étais pas du tout certaine que cet endroit était fait pour moi. Aujourd'hui, je peux dire avec certitude que je retournerais avec vous sans hésitation si c'était à refaire. Merci de m'avoir si bien accueilli dans votre équipe, vous manquez à mon quotidien. Merci à Karine et à Efrosini de m'avoir si bien encadré. J'ai énormément appris en votre présence et je vous en suis très reconnaissante. Merci également à Maude qui a pris le temps de répondre à chacune de mes questions et qui a su endurer mes délires durant plusieurs mois!

Je souhaite aussi dire un immense merci à mes amis de criminologie. Vous m'avez donné la motivation nécessaire pour me rendre à l'école chaque matin durant trois années consécutives. David, Edwige, Mika, Sandra, Vanessa et Vincent, sans vous, rien n'aurait été pareil! Finalement, merci à mes parents pour leur support tout au long de mes études. Votre écoute, votre aide et votre amour me permettent aujourd'hui de dire mission accomplie!

INTRODUCTION

Depuis quelques années, on note un intérêt grandissant pour le désistement criminel. En effet, de plus en plus d'études sont réalisées sur le sujet, ce qui pousse les chercheurs à se pencher davantage sur le moment de la carrière criminelle le moins étudié jusqu'à présent, soit lorsque celle-ci se termine (Dufour, 2013). En effet, lorsque comparé aux études portant sur le commencement de la carrière criminelle, il appert que très peu d'attention a été portée aux conditions qui conduisent à l'abandon de la délinquance et à son maintien. Bien qu'il ait déjà été suggéré que l'initiation au crime et le désistement criminel sont deux processus semblables (Leblanc et Loeber, 1993), un consensus s'est établi selon lequel le désistement criminel serait un processus qui dépasserait l'extinction des facteurs de risque associés à la criminalité (Lloyd, 2007).

La compréhension du désistement criminel est d'autant plus importante qu'elle permet de modifier les interventions utilisées auprès des délinquants afin de faciliter leur réinsertion sociale et par le fait même, de diminuer les risques de récidive (Laub & Sampson, 2001). Bien qu'un certain courant politique décrit les détenus comme étant des criminels incorrigibles et prône l'incarcération beaucoup plus que la réinsertion, il est important de se rappeler que la mission du Service correctionnel du Canada en est une de réhabilitation (Casoni, 2010). En effet, selon la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, « *le système correctionnel vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.* » (Trevethan & Rastin, 2003).

En regard à cela, plusieurs chercheurs ont porté leur attention sur le désistement criminel ainsi que sur la récidive des délinquants. Les résultats montrent qu'il est important d'offrir du soutien et des services appropriés aux délinquants puisque cela a un impact considérable sur la réussite de leur réinsertion au sein de la société. En effet, Dufour, Brassard et Guay (2009) ont montré que seulement 4.8 % des individus purgeant une peine dans la collectivité vont récidiver s'ils ont accès à un soutien social adéquat et à des services ou à des programmes adaptés à leurs besoins

comparativement à un taux de récidive de 15.6 % pour ceux qui n'ont pas accès à de tels services et qui ont un faible réseau de soutien (Dufour & Brassard, 2014).

Afin d'offrir aux délinquants des services adaptés à leurs besoins, il est important de comprendre les facteurs ayant pu avoir un impact sur la trajectoire de vie de ceux-ci. À ce jour, plusieurs chercheurs ont montré que le désistement criminel survenait lors d'un changement externe dans la vie de la personne ou dans les opportunités qui s'offrent à elle (Laub & Sampson, 2001), mais peu d'études se sont intéressées aux facteurs pouvant avoir un impact à la fois sur ce qui peut initier le comportement délinquant et sur ce qui peut permettre d'y mettre fin, c'est-à-dire des études qui portent sur la trajectoire de vie dans son entièreté.

Les études s'intéressant davantage aux facteurs ayant pu avoir un impact sur la trajectoire de changement des délinquants ont majoritairement été réalisées auprès de populations délinquantes juvéniles. Ces études s'intéressent principalement aux facteurs ayant mené l'individu à commettre des délits. Deux études ont davantage attiré notre attention, soit celle d'Abram, Teplin, Charles, Longworth, McClelland et Dulcan (2004) et celle d'Ariga, Uehara, Takeuchi, Ishige, Nakano et Mikuni (2008). Dans ces études, les chercheurs ont fait ressortir la forte exposition au trauma de ces jeunes ainsi que la grande prévalence d'épisodes de stress post-traumatique au sein de populations délinquantes comparativement à celles de la population générale.

En regard à ces informations, ce rapport de stage portera sur la trajectoire de changement d'hommes ayant vécu des événements potentiellement traumatogènes. Le premier chapitre portera sur l'état des connaissances en ce qui concerne les traumas, l'épisode de stress post-traumatique, l'initiation et le désistement criminel. Le deuxième chapitre sera consacré à la méthodologie, plus précisément à la méthode qualitative et à la méthodologie des études de cas. Les constats préliminaires seront, par la suite, illustrés dans le troisième chapitre à l'aide de récits de vie. Finalement, une discussion et une conclusion suivront.

Chapitre 1 : L'état des connaissances

Épisode de stress post-traumatique (ÉSPT)

Historique de l'épisode de stress post-traumatique

Bien que la notion d'épisode de stress post-traumatique soit relativement récente et que les recherches sur ce trouble anxieux soient en plein essor, les réflexions sur le trauma et ses conséquences datent de l'Antiquité (Homère). En effet, il est possible de distinguer quatre différentes périodes dans l'histoire de l'étude du trauma, soit les précurseurs, les fondateurs, les continuateurs ainsi que les novateurs (Chidiac & Crocq, 2010a).

Lorsqu'il est question des précurseurs, on fait référence aux traces de traumatismes vécus par différents héros de l'Antiquité que l'on retrouve à travers de nombreux récits légendaires. Effectivement, plusieurs histoires qui datent de cette époque telle l'Illiade d'Homère (900 av. J.-C.) rapportent de nombreuses observations cliniques qui laissent croire que déjà, à l'Antiquité, certaines personnes pouvaient souffrir de stress post-traumatique. Chidiac & Crocq (2010a) rapportent l'exemple du guerrier athénien Épizelos qui fût atteint de « cécité hystérique émotionnelle » en pleine bataille et celui des cauchemars de bataille de certains des personnages de Shakespeare. Durant cette période dite des précurseurs, plusieurs syndromes firent leur apparition. Parmi ceux ayant le plus marqué l'histoire, on retrouve le syndrome du « vent du boulet » et celui de « l'accident de train », tous deux attribués à des réactions physiologiques plutôt que psychologiques. En effet, le « vent du boulet » était attribué aux boulets de canon qui passaient près de certains individus, les gens croyant que ceux-ci provoquaient une réaction physiologique rendant les épargnés malades, alors que « l'accident de train » était attribué aux composés relâchés lors d'un accident, ce qui rendait supposément les gens présents dans le train malades. Jacob Mendez Da Costa et Silas Weir Mitchell, deux médecins de l'armée nordiste, décrivirent un autre syndrome durant cette période, soit celui du « cœur du soldat ». Ce syndrome se décrivait comme étant un type d'anxiété cardiovasculaire dû à la fatigue du cœur du soldat en raison de la peur vécue par les combattants de la guerre de Sécession américaine entre 1861 et 1864 (Chidiac & Crocq, 2010a).

Vint ensuite la période des fondateurs, période où l'inconscient traumatique fût découvert, ce qui eut un impact important sur les recherches subséquentes en lien avec

l'expérience traumatique. C'est en 1888 que l'Allemand Herman Oppenheim créa le terme « névrose traumatique » pour désigner les troubles particuliers survenant chez certains individus ayant vécu un grave accident. Ces troubles étaient caractérisés par une labilité émotionnelle, un sommeil perturbé par de multiples cauchemars de reviviscence, des phobies préférentielles ainsi que par un souvenir obsédant de l'accident vécu. Selon Oppenheim (1888), l'effroi vécu lors d'un accident venait perturber le psychisme de l'individu, ce qui causait les différents symptômes nommés précédemment.

C'est en 1889, au Congrès de Paris sur l'hypnose, que Janet fit part de sa thèse portant sur l'automatisme psychologique. Janet montra, à l'aide de 20 cas d'hystérie et de neurasthénie, qu'il est possible de trouver l'origine traumatique enfouie dans l'inconscient d'un sujet et ainsi, de faire cesser les symptômes qui y sont reliés. Pour Janet, ce sont les personnes qui ont une constitution faible qui sont susceptibles de souffrir de troubles psychologiques à la suite d'un trauma (Chidiac & Crocq, 2010a). Freud, de son côté, a développé une théorisation complète de la névrose traumatique (1926, 1939) à partir de ses premiers travaux avec Breuer où ils expérimentaient avec l'hypnose et voyaient dans le trauma sexuel la cause de tout désordre psychologique. Il rejeta, par la suite, cette idée pour une définition de l'événement traumatique qui est en tout point semblable à celle utilisée aujourd'hui.

Suivit la période des continuateurs, période où le terme névrose de guerre fût créé et où la psychiatrie de guerre fût mise en place. C'est également durant cette période qu'éclata la Première Guerre mondiale. Parmi les soldats envoyés à la guerre, plusieurs revinrent avec des symptômes d'anxiété, de neurasthénie et de névrose de guerre. C'est alors que l'on vit apparaître les premières avancées de la psychanalyse dans ce domaine ainsi que différents types de traitement (sédatifs, hypnose, narco-analyse, psychothérapie appuyée de persuasion et même de conditionnement aversif) afin de tenter de diminuer l'apparition de ces symptômes. Vers 1917, l'Américain Thomas Salmon reprit les dispositifs de psychiatrie mis de l'avant par plusieurs psychiatres afin de créer cinq célèbres principes thérapeutiques, soit l'immédiateté, la proximité, l'espérance de guérison, la simplicité ainsi que la centralité. Peu de temps après la Première Guerre mondiale, Freud publia son essai *Au-delà du principe du plaisir* dans lequel il identifie la « compulsion de répétition » qu'il définit comme une défense de l'individu qui le pousse à répéter le désagréable afin de s'y habituer.

Reprenant les conceptions de Freud, Fenichel détermina plus clairement le tableau clinique de la névrose traumatique selon trois axes :

- Les symptômes de répétition;
- Les « complications psychonévrotiques anxio-phobiques, hystériques ou obsessionnelles »;
- Le blocage des fonctions du moi

Quelques années plus tard éclata la Seconde Guerre mondiale. Suite à celle-ci, de nouveaux syndromes firent leur apparition tel le « syndrome des déportés » ainsi que le « KZ syndrome » ce qui mena, quinze années plus tard, à la définition d'un profil psychopathologique des rescapés de la bombe atomique par l'Américain Robert Lifton caractérisé par l'inhibition, la dépression et la dévalorisation (Chidiac & Crocq, 2010a).

C'est en 1952 que les psychiatres américains proposèrent un nouveau système nosographique, le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-I) dans lequel on retrouvait le diagnostic de *Gross Stress Reaction* pour faire suite à celui de névrose traumatique proposé par l'Allemand Herman Oppenheim. Puis, en 1968, ce diagnostic fût complètement supprimé dans la deuxième version du DSM. Par la suite, un important lobby réussit à faire introduire le *Post-Traumatic Stress Disorder (PTSD)* dans la troisième version du DSM afin que l'impressionnant contingent de vétérans de la guerre du Vietnam qui souffraient de symptômes psychologiques, à la suite de leur déploiement, puisse recevoir des soins psychologiques sans frais dans les hôpitaux qui leur étaient réservés. À cette époque, les critères du *PTSD* étaient les suivants (Chidiac & Crocq, 2010a) :

- A. Le fait d'avoir subi un événement qui provoquerait de la détresse chez quiconque;
- B. Des reviviscences intrusives de cet événement;
- C. De l'émoussement psychique avec restriction des affects;
- D. Un ensemble disparate de symptômes tels que l'état d'alerte, les troubles du sommeil, la culpabilité du survivant et les troubles de la mémoire et de la concentration.

Deux formes existaient alors, soit une forme « aiguë » et une forme « chronique ou différée ». L'évolution des connaissances sur le sujet a, par la suite, conduit à une modification des critères du DSM en 1987 (DSM-III R), en 1994 (DSM-IV) ainsi qu'en

2013 dans la cinquième version du DSM. Voici donc les critères qui sont, aujourd'hui, utilisés par les professionnels qui travaillent avec le DSM-V (American Psychiatric Association, 2013) :

A. Avoir été exposé à un événement causant la mort ou menaçant la vie, à de la violence sexuelle ou à un événement causant de sérieuses blessures physiques d'au moins l'une de ces façons :

- A1 : être directement exposé à l'événement traumatique
- A2 : être témoin d'un événement traumatique survenu à une autre personne
- A3 : apprendre qu'un événement traumatique est survenu à une personne proche
- A4 : être exposé de façon répétée ou extrême à des détails aversifs de l'événement traumatique (ce critère exclut l'exposition via des médias électroniques)

B. Présence d'au moins l'un des symptômes intrusifs suivants associés à l'événement traumatique vécu :

- B1 : Souvenirs récurrents, involontaires et intrusifs de l'événement provoquant de la détresse
- B2 : Rêves répétitifs dans lesquels le contenu ou les affects sont reliés à l'événement provoquant de la détresse
- B3 : Réactions dissociatives durant lesquelles l'individu se sent ou agit comme si l'événement traumatique se produisait à nouveau
- B4 : Détresse psychologique intense ou prolongée lors d'une exposition à un indice évocateur de l'événement
- B5 : Réactivité physiologique (neurovégétative) lors d'une exposition à un indice évocateur

C. Évitement persistant des stimuli associés à l'événement traumatique comme le témoigne au moins l'une des deux évidences suivantes :

- C1 : Évitement ou efforts afin d'éviter les souvenirs, les pensées ou les émotions associés à l'événement traumatique
- C2 : Évitement ou efforts afin d'éviter les personnes, les endroits, les conversations, les activités, les objets et les situations qui font ressurgir

les souvenirs, les pensées ou les émotions associés à l'événement traumatique

D. Altérations négatives au niveau de la cognition et de l'humeur comme le démontrent au moins deux des éléments suivants :

- D1 : Incapacité de se rappeler d'un aspect important de l'événement traumatique
- D2 : Idées négatives persistantes et exagérées à propos de soi-même, des autres ou du monde en général
- D3 : Distorsions cognitives persistantes quant à la cause ou aux conséquences de l'événement traumatique qui amènent l'individu à se blâmer ou à blâmer les autres
- D4 : État émotionnel négatif persistant (peur, colère, honte, etc.)
- D5 : Réduction marquée de l'intérêt et/ou de la participation pour les activités jadis motivantes
- D6 : Sentiment de détachement ou d'être étranger aux autres
- D7 : Incapacité persistante à ressentir des émotions positives

E. Altération marquée de l'état d'éveil et de la réactivité

- D1 : Irritabilité et excès de colère (avec peu ou pas de provocation) généralement démontré par une agressivité verbale ou physique envers les personnes ou les objets
- D2 : Témérité ou adoption de comportements autodestructeurs
- D3 : Hypervigilance
- D4 : Réactions de sursaut exagéré
- D5 : Problèmes de concentration
- D6 : Troubles de sommeil

F. La perturbation dure plus d'un mois

G. La perturbation entraîne une souffrance significative ou une altération du fonctionnement social et professionnel

H. La perturbation ne peut être attribuée à l'effet physiologique de substances ou à toute autre condition médicale

(2013 : PAGE 271)

Du côté européen, la dixième révision de la Classification internationale des maladies mentales (CIM-10), parue en 1992, propose trois diagnostics selon l'apparition dans le temps du désordre, soit a) la réaction aiguë à un facteur de stress, b) l'état de stress post-traumatique et c) la modification durable de la personnalité après une expérience dite catastrophe (Organisation mondiale de la Santé, 1992). La réaction aiguë à un facteur de stress est une réaction qui survient immédiatement après l'agression et qui ne dure généralement que quelques heures. Cette réaction qui est habituellement normale est adaptative dans environ 75 % des cas et n'est pas prise en compte par le DSM, ce qui constitue une lacune notable de cette nosographie selon Crocq (2015). Cette réaction peut cependant devenir inadaptée chez 25 % des cas; on parle alors d'une réaction immédiate de stress. Se basant sur le diagnostic répertorié dans le CIM-10 sous le numéro F43.0 « réaction aiguë à un facteur de stress », Chidiac et Crocq (2010b) présentent cette réaction inadaptée sous quatre formes, soit la sidération, l'agitation, la fuite panique ou l'activité d'automate. La sidération affecte le sujet autant sur le plan cognitif que sur le plan affectif et comportemental. Il s'agit d'une réaction dans laquelle la personne est dans un état second et semble transportée dans un autre monde. De plus, la personne semble paralysée et ne cherche pas à se protéger contre le danger. À l'inverse, l'agitation est un état dans lequel l'individu vit une excitation psychique et un désordre affectif. Celui-ci a envie d'agir, mais en est incapable en raison du stress intense vécu qui l'empêche de bien saisir la situation. La fuite panique est un état dans lequel la personne va s'enfuir, aller droit devant sans et ce, sans même se demander où elle va et sans chercher à éviter les obstacles, les personnes ou mêmes les dangers présents. Finalement, le comportement automate est l'état qui passe le plus inaperçu, puisque les individus qui adoptent ce type de réaction semblent plutôt normaux à première vue. En réalité, lorsqu'on les observe plus attentivement, on peut s'apercevoir que leurs gestes sont répétitifs, inutiles et peu adaptés à la situation à laquelle ils font face. Toutes ces réactions peuvent durer entre quelques minutes et quelques heures. Au-delà du stress dépassé, des réactions franchement pathologiques, névropathiques et psychotiques peuvent être observées (Chidiac & Crocq, 2010b; Crocq, 2015; Organisation mondiale de la Santé, 1992).

Connaissances actuelles

À ce jour, les connaissances sur l'état de stress post-traumatique (ÉSPT) ont beaucoup évolué. Le fait que le taux de prévalence de l'ÉSPT varie de 1.3 % à 37.4 et que ce trouble psychologique soit fréquemment retrouvé en comorbidité avec d'autres problèmes de santé mentale démontre qu'il s'agit d'un problème qui nécessite qu'on s'y attarde davantage. Les troubles les plus souvent retrouvés en comorbidité avec l'ÉSPT sont la dépression majeure ainsi que les troubles d'abus ou de dépendance aux substances. Une étude réalisée par Van Ameringen, Mancini, Patterson & Boyle (2008) auprès de 2991 individus âgés de plus de 18 ans et vivant au Canada durant l'été 2002 indique que 75.9 % de leur échantillon aurait rapporté avoir été exposé à au moins un événement traumatique, avec une majorité de leurs participants rapportant avoir vécu plus d'un événement traumatique au cours de leur vie (moyenne de 2.31). Parmi les personnes ayant pris part à l'étude, les hommes auraient rapporté avoir vécu davantage d'événements traumatiques que les femmes. Parmi les événements traumatiques ayant le plus de risque de se solder en ÉSPT, on retrouve, au premier rang, le fait de vivre une agression sexuelle, suivi par le fait de subir une agression physique, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. Également, la mort soudaine et inattendue d'un proche est associée au développement d'un ÉSPT chez plusieurs individus (Van Ameringen, Mancini, Patterson & Boyle, 2008).

Facteurs de risque et de protection

Comme vu précédemment, plusieurs études ont été effectuées en lien avec le sujet, permettant ainsi une plus grande connaissance de la prévalence un peu partout dans le monde, mais également une identification des facteurs de risque et de protection dans la modulation de l'état de stress post-traumatique. Les facteurs de risque vont rendre l'individu plus vulnérable au développement, au maintien ou à l'exacerbation de symptômes suivant un trauma et peuvent donc venir perturber l'équilibre de l'individu, alors que les facteurs de protection vont contribuer à maintenir l'équilibre et le développement de la personne ayant vécu un événement traumatique. Les facteurs de risque et de protection retrouvés peuvent être divisés en trois catégories, soit les facteurs prétraumatiques, les facteurs péritraumatiques ainsi que les facteurs post-traumatiques (Martin, Germain & Marchand, 2006).

Parmi les facteurs prétraumatiques observés, on note que les individus qui possèdent certains antécédents psychologiques et psychiatriques personnels ou

familiaux sont plus à risque de vivre un épisode de stress post-traumatique au cours de leur vie. Également, les individus qui auraient déjà vécu un événement traumatique dans le passé seraient plus vulnérables de voir leur équilibre perturbé à nouveau. En effet, certaines études (Breslau & Davis, 1992; Breslau, Davis, Andreski & Peterson, 1991; Brewin, Andrews & Valentine, 2000) indiquent qu'une exposition répétée à des événements traumatiques augmenterait la vulnérabilité de la personne exposée (Martin, Germain & Marchand, 2006). D'autres facteurs prétraumatiques tels que le genre, l'origine ethnique, le niveau d'éducation, le fait d'être divorcé, séparé ou veuf, d'avoir un jeune âge et d'avoir un historique de maltraitance dans l'enfance auraient également un impact sur le développement de l'ÉSPT. En effet, les femmes seraient deux fois plus à risque que les hommes de souffrir de symptômes reliés à un épisode de stress post-traumatique (Van Ameringen, Mancini, Patterson & Boyle, 2008). De plus, le fait de souffrir d'une dépendance aux substances favoriserait l'exposition à certains événements traumatiques et augmenterait ainsi les risques de développer un ÉSPT (Auxéméry, 2011). À l'inverse, certains facteurs vont favoriser l'adaptation de l'individu ayant vécu un événement traumatique. Parmi ces facteurs de protection, certaines études indiquent qu'une personnalité résistante au stress (*personality hardiness*), un sentiment d'efficacité personnelle ainsi qu'une expérience antérieure et une formation adéquate vont permettre à la personne d'utiliser de meilleures stratégies de gestion du stress et donc de diminuer la détresse psychologique et les symptômes de l'ÉSPT vécus (Martin, Germain & Marchand, 2006).

Parmi les facteurs péritraumatiques, on retrouve principalement le type d'événement vécu par la personne. Cet événement peut être de type I, s'il s'agit d'un événement soudain, inattendu et d'une durée limitée ou encore de type II, s'il s'agit d'un événement de longue durée, répétitif et le plus souvent infligé volontairement par un autre être humain. La sévérité de l'événement traumatique vécu est également considérée comme un facteur péritraumatique. De plus, les individus qui vivent de fortes réactions émotionnelles négatives, de fortes réactions physiques d'anxiété ou encore une dissociation péritraumatique au moment où survient le trauma sont plus à risque de vivre un épisode de stress post-traumatique. En ce qui concerne les facteurs de protection péritraumatiques, les auteurs indiquent qu'il n'y en aurait aucun identifié à ce jour (Martin, Germain & Marchand, 2006).

Finalement, les situations de vie stressantes qui surviennent après l'événement traumatique, le vécu de symptômes dépressifs ainsi qu'un faible soutien social sont des facteurs qui peuvent influencer l'apparition et le maintien d'un épisode de stress post-traumatique. Au contraire, un soutien social positif permet d'atténuer les symptômes de l'ÉSPT, la famille et les amis étant considérés comme des sources importantes de soutien pour l'individu (Martin, Germain & Marchand, 2006).

Modèles comportementaux et cognitifs

La présence d'un critère étiologique, soit le fait d'avoir fait l'expérience d'un événement traumatique, dans le cas qui nous intéresse, peut donner l'impression que tous les individus qui ont été exposés à un même événement traumatique développeront un épisode de stress post-traumatique, ce qui n'est pas le cas. Plusieurs auteurs (Mowrer, 1960; Foa & Kozak, 1986; Jones & Barlow, 1990; Chemtob, Roitblat, Hamada, Carlson & Twentyman, 1988; Janoff & Bulman, 1985) ont tenté de décrire les mécanismes responsables des symptômes post-traumatiques afin de comprendre davantage les causes qui sous-tendent ce trouble de santé mentale. Différents modèles comportementaux et cognitifs ont donc été élaborés au fil du temps : le modèle des deux facteurs de Mowrer (1960), le modèle de traitement émotionnel de l'information de Foa et Kozak (1986), le modèle biopsychosocial de Jones et Barlow (1990), le modèle d'action cognitive de Chemtob et col. (1988) ainsi que le modèle des conceptions fondamentales ébranlées de Janoff-Bulman (1985). Bien que différents, ces modèles ont tout de même un point en commun. En effet, ils considèrent tous le pairage entre les stimuli et les émotions ressenties lors du trauma comme la principale variable étiologique de l'ÉSPT (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Fortement inspiré des travaux de Pavlov et Skinner sur les mécanismes d'apprentissage, le modèle élaboré en 1960 par Mowrer fût adapté par Keane et coll. (1985) ainsi que par Kilpatrick et coll. (1985) pour la problématique de l'épisode de stress post-traumatique suivant un traumatisme militaire ou sexuel. Dans ce modèle, les auteurs considèrent que le conditionnement classique serait à la base de l'apprentissage des réponses de peur, alors que le conditionnement opérant serait à la base de l'apprentissage des comportements d'évitement retrouvés chez les individus souffrant d'un ÉSPT. Plus précisément, lors de l'événement traumatisant (stimulus inconditionnel), les stimuli neutres qui sont présents vont également acquérir des propriétés aversives. Par la suite, leur présence engendrera une réponse conditionnée,

c'est-à-dire une réponse anxieuse semblable à celle provoquée par l'événement traumatisant en soi. Avec le temps, ces stimuli neutres vont eux aussi acquérir la capacité de conditionner d'autres stimuli ce qui fait en sorte qu'une grande quantité de stimuli neutres auront la capacité de provoquer des réponses émotives intenses semblables à celles vécues lors de l'événement traumatique original. De plus, parallèlement à cela, l'individu apprend à utiliser des comportements d'évitement pour éviter d'être exposé aux stimuli qu'il considère comme aversifs. Puisque ces comportements lui permettent d'éliminer certaines réactions aversives, ceux-ci sont renforcés positivement et vont donc perdurer dans le temps (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Le modèle de traitement émotionnel de l'information fût élaboré en 1986 par Foa et Kozak et repris en 1989 par Foa et col. S'appuyant sur la conceptualisation bio-informationnelle de Lang (1977, 1979, 1985) ainsi que sur sa notion de structure cognitive propositionnelle de peur, ce modèle postule qu'un élément supplémentaire doit être pris en compte : l'interprétation de danger dans les stimuli traumatisants et les réponses. Les auteurs de ce modèle conçoivent la structure de peur comme un réseau d'interconnexions qui a pour but la préparation de l'individu à une éventuelle réaction de défense ou de fuite face à un quelconque danger. Dans le cas d'une personne souffrant d'un épisode de stress post-traumatique, l'attribution d'une signification de danger à un stimulus-réponse qui était considéré comme sécuritaire dans le passé serait en cause. Avec le temps, plusieurs liens stimuli-réponses auparavant perçus comme neutres ou sécuritaires vont acquérir une signification de danger, ce qui vient modifier la structure de peur et ainsi provoquer un plus grand nombre de réactions anxieuses et de comportements d'évitement chez les individus. Puisqu'une personne ayant vécu un événement traumatisant incontrôlable et imprévisible aura l'impression de ne plus être en mesure de discriminer un élément sécuritaire d'un élément dangereux, c'est ce type d'événement qui est, selon les auteurs de ce modèle, plus susceptible d'entraîner des ÉSPT chez les victimes (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Un autre modèle conceptuel qui tente de décrire les causes de l'ÉSPT est celui de Jones et Barlow élaboré en 1990 qui intègre des facteurs étiologiques de nature biologique, cognitive et comportementale. Les auteurs de ce modèle expliquent le développement et le maintien d'un épisode de stress post-traumatique à l'aide des facteurs suivants : la présence d'une vulnérabilité biologique et psychologique chez

l'individu avant l'événement, la nature et la sévérité de l'événement traumatique vécu ainsi que son caractère imprévisible, son potentiel de menace à la vie de l'individu et les conséquences qui ont découlé de celui-ci, le rôle joué par l'alarme apprise (réactions qui apparaissent en l'absence d'un réel danger et qui provoquent des attaques de panique et des symptômes intrusifs), une anxiété d'appréhension de ces alarmes apprises et la présence de comportements d'évitement, d'hypervigilance et d'hyperactivité neurologique et finalement, des variables modératrices telles la gestion du stress et la qualité du soutien social (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Le quatrième modèle présenté est celui de Chemtobb et coll. élaboré en 1988. Dans ce modèle conceptuel, les auteurs conçoivent le cerveau comme un assemblage complexe de nœuds simples de traitement de l'information; chacun des nœuds interagissant entre eux. L'activation d'un nœud est contrôlée à la fois par les stimuli reçus de l'environnement et par l'activation ou l'inhibition reçue d'un nœud d'un niveau supérieur. Selon les auteurs, on retrouve, chez une personne ayant vécu un événement traumatique, une activation constante de menace qui varie en intensité. Celle-ci a pour conséquence l'activation de l'anticipation d'un danger ce qui provoque des pensées intrusives et des réponses comportementales et physiologiques d'alerte, confirmant ainsi à l'individu qu'il a des raisons de s'en faire. L'individu devient alors en état d'hypervigilance et recherche tous les signaux pouvant lui indiquer la présence d'un danger, ce qui conséquemment augmentera la perception de menace de danger perpétuant ainsi le cercle vicieux (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Finalement, le dernier modèle présenté est le modèle des conceptions fondamentales ébranlées de Janoff-Bulman créé en 1985. Ce modèle en est un qui met l'accent sur l'impact de l'événement traumatique sur les conceptions de la réalité de la victime. Selon ce modèle, trois principales conceptions seraient affectées par le fait de vivre une expérience traumatique : la conception qu'a l'individu de sa relation avec le monde (invulnérabilité personnelle), sa perception du monde comme étant logique, contrôlable et juste ainsi que sa perception de lui-même comme étant une personne de valeur, aimable et compétente. Le fait que ces conceptions se retrouvent invalidées par le trauma et la difficulté de la victime à assimiler la différence qui existe entre ses conceptions de base et l'expérience traumatisante favoriseraient le développement d'un épisode de stress post-traumatique et le maintien des symptômes qui y sont reliés (Brillon, Marchand et Stephenson, 1996).

Processus de changement

La situation carcérale au Canada

Bien que la population carcérale ait diminué et se soit stabilisée vers la fin des années 1960 et au début des années 1970, on note une augmentation du taux d'incarcération dans plusieurs pays occidentaux depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980 (Landreville, 1988). Plus particulièrement, le nombre de détenus en détention provisoire a augmenté progressivement entre 1999-2000 et 2008-2009, alors que les admissions en détention après condamnation ont diminué (Juristat, 2010). En 2012-2013, on note une augmentation de ce nombre dans la majorité des provinces canadiennes; les hausses les plus importantes ayant été observées à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan ainsi qu'au Nunavut. Selon Statistiques Canada (2014), de 2012 à 2013, il y avait en moyenne près de 40 000 contrevenants en détention par jour ce qui représentait un taux de 118 personnes incarcérées pour 100 000 habitants. Parmi ces 40 000 personnes en détention, environ 25 700 adultes se trouvaient en détention après condamnation (environ 14 500 personnes étaient détenues en milieu fédéral et 11 200 en milieu provincial). Au Québec, on note une hausse de 8 % de l'année 2011-2012 à l'année 2012-2013 du nombre d'adultes en détention après condamnation en milieu provincial. Durant cette même période, les statistiques indiquent que 75 % des adultes purgeant une peine bénéficiaient de programmes de surveillance au sein de la collectivité, que ce soit la probation, la détention avec sursis ou encore la libération conditionnelle (Statistique Canada, 2014). En 2008-2009, une augmentation de 3 % du nombre d'admissions aux programmes de surveillance dans la collectivité est notée, ce qui correspond à environ 120 000 contrevenants. De ce nombre, un peu plus de 80 % étaient en probation, alors que 11 % étaient des condamnés avec sursis, 6 % étaient sous responsabilité fédérale et 1 % étaient en liberté conditionnelle provinciale (Juristat, 2014).

Selon Landreville (1988), le volume de la population carcérale est plus influencé par les décisions des tribunaux, des législateurs et des administrateurs correctionnels que par le taux de criminalité en soi. En effet, des décisions telles que l'augmentation de la sévérité des peines, la création de « peines plancher », l'augmentation de la proportion minimale de la peine à purger avant d'être éligible à une libération conditionnelle, etc. sont des décisions qui jouent un rôle important quant à l'augmentation de la population en milieu carcéral (Landreville, 1988). En regard aux données disponibles dans les écrits, il est possible de supposer que ces décisions

peuvent avoir un impact non seulement sur la population carcérale, mais également sur la réinsertion des délinquants au sein de la communauté. En effet, lorsque des programmes sont offerts, les taux de réhabilitation de ceux-ci vont en augmentant ce qui, d'un autre côté, entraînera une diminution du taux de récidive et donc du taux d'incarcération.

Une étude effectuée par Dufour, Brassard et Guay (2009) montre que les individus purgeant une peine dans la collectivité qui bénéficient d'un soutien social positif, ont accès à des services communautaires, ont la possibilité d'avoir un suivi psychologique et s'investissent dans leur suivi auprès de leur agent de probation ont un taux de récidive de 4.8 % comparativement à 15.6 % chez les individus qui n'ont pas accès à de tels services et qui ont un faible réseau de soutien (Dufour & Brassard, 2014). Ceci vient appuyer l'importance d'offrir des programmes aux délinquants afin de les aider dans leur réhabilitation. Également, cette étude vient mettre en relief l'importance pour un contrevenant de posséder un réseau social positif s'il veut entamer un processus de désistement du crime.

Apparition de comportements antisociaux et délinquants

La notion de délinquance est plutôt large. En effet, de nombreuses activités peuvent être regroupées sous ce terme : les activités jugées comme inadéquates pour une personne mineure (relations sexuelles, usage d'alcool, etc.), les comportements interdits par les lois et règlements mis en place pour la population adolescente (fréquentation scolaire, conduite automobile, etc.) et les délits définis par le Code criminel (vol, voie de fait, meurtre, etc.) (Le Blanc, 2010). Lacourse (2013) identifie trois principales phases dans l'initiation de ces comportements problématiques : la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Durant la petite enfance, il est considéré comme « normal » pour un enfant de mordre, de taper ou encore de prendre les jouets d'un autre enfant, puisqu'il s'agit d'une période d'apprentissage. Ces comportements seront toutefois considérés problématiques s'ils se produisent fréquemment et surtout, s'ils perdurent dans le temps. À ce stade, une telle problématique pourrait être expliquée principalement par le tempérament de l'enfant, ses relations avec ses pairs, son statut social et l'environnement familial dans lequel il grandit (Lacourse, 2013).

Durant l'enfance et l'adolescence, deux principales phases sont identifiées : la phase préscolaire et la phase scolaire. Alors que durant la phase préscolaire ce sont les

pratiques parentales inadéquates et le tempérament de l'enfant qui prédisent le plus le développement de problèmes de comportement, ce sont les difficultés d'apprentissage et le rejet par les pairs qui vont avoir le plus d'impact sur l'enfant d'âge scolaire. Plus l'enfant approchera de l'adolescence, plus ce sont ses relations avec ses pairs qui prendront de l'importance, puisque c'est durant cette période que l'identité de l'enfant se construit (Lacourse, 2013).

Glowacz et Born (2013), suivant cette perspective développementale, affirment que les conduites délinquantes découlent de processus et de constructions engendrés par l'interaction de facteurs personnels, familiaux et environnementaux. Également, plusieurs études (De Arellano & Kmett Danielson, 2008; Wemmers & Cyr, 2014; Widom, 1989, 1995, 1996, 1998) ont montré que de sévères conséquences physiques et psychologiques peuvent découler d'une exposition à de la violence et à des abus au cours de l'enfance. Finkelhor, Turner, Shattuck, Sherry et Hamby (2013) ont, quant à eux, montré que le fait de vivre de la maltraitance, de l'intimidation ou encore d'être exposé à de la violence au sein de la famille ou de la communauté peut avoir un impact sur le développement de problèmes de comportement, mais également sur le développement de troubles de santé physique et psychologique et ce, tout au long de la vie.

Victimisation et problèmes de comportement

Cyr, Clément et Chamberland (2014) ont réalisé une étude auprès de 1400 jeunes âgés de 12 à 17 ans et 1401 parents d'enfants âgés de 2 à 11 ans afin de dresser un portrait des expériences de victimisation vécues par les jeunes au Québec. Leurs résultats montrent que 75 % de ces jeunes Québécois ont vécu au moins une forme de victimisation qu'elle soit directe ou indirecte au cours de leur vie. Parmi ce nombre, 71 % ont vécu plus d'une forme de victimisation et 27 % en ont vécu au moins quatre différentes formes. En raison de ces hauts pourcentages, bon nombre d'auteurs (De Arellano & Kmett Danielson, 2008; Lansford et coll., 2007; McGrath, Abbott Nilsen & Kirley, 2011) se sont intéressés à l'impact de cette victimisation sur le développement des jeunes. Parmi ceux-ci, Widom (1989, 1995, 1996, 1998) a montré qu'un historique de victimisation et de maltraitance dans l'enfance peut avoir de graves conséquences à long terme telles des fugues, des troubles de comportements, des conduites délinquantes, des comportements sexuels inadéquats, etc. En effet, se basant sur une cohorte issue d'une étude américaine, Widom (1998) indique qu'un historique de

victimisation ou de maltraitance dans l'enfance augmente de 59 % le risque d'être impliqué dans des activités délinquantes chez les adolescents et de 27 % chez les adultes.

Widom (1995) montre également que la négligence, les abus physiques et les abus sexuels dans l'enfance augmentent le risque d'être impliqué dans des activités délinquantes une fois l'âge adulte atteint; la polyvictimisation augmentant davantage ce risque. McGrath, Abbott Nilsen et Kerley (2011) indiquent que chez les victimes d'abus sexuels, le trauma vécu peut être relié à de nombreuses conséquences incluant de la dépression, de l'anxiété, un épisode de stress post-traumatique, des difficultés relationnelles ainsi que des problèmes de consommation. Également, ils affirment que les victimes peuvent prendre part à des activités délinquantes telles que du vandalisme, des bagarres, des vols et des comportements sexuels déviants (viol, prostitution, etc.) (McGrath, Abbott Nilsen & Kerley, 2011).

En ce qui à trait aux abus physiques et à la négligence, Widom (1992) indique que les participants ayant vécu des abus ou de la négligence sont 53 % plus à risque d'être arrêté à l'adolescence et 38 % plus à risque d'être arrêté pour avoir commis un crime violent à l'âge adulte. Ces données viennent appuyer les résultats obtenus par McGrath, Abbott Nilsen et Kerley (2011) selon lesquels les victimes d'abus physiques et de négligence sont plus susceptibles de commettre des actes criminels violents lorsque comparées aux victimes d'abus sexuels. De plus, il a été montré que les victimes d'abus physiques ou de négligence sont plus enclines à développer des problèmes de santé mentale tel de la dépression ou de l'anxiété ainsi que des problèmes de comportement par exemple une consommation abusive de substances ou des problèmes à l'école ou au travail (Lansford et coll., 2007).

Selon Wemmers et Cyr (2014), différentes pistes ont été proposées afin d'expliquer le lien qui existe entre la victimisation et la criminalité. La première piste concerne la santé mentale des victimes. En effet, certains auteurs (Cuevas et coll., 2007; Dulmus et coll., 2006) indiquent que des problèmes de santé mentale sont souvent présents chez les jeunes étant à la fois victime et délinquant et ce, peu importe le type de victimisation vécu. Cette approche qui est en lien avec la théorie du stress post-traumatique considère le stress résultant d'une victimisation comme l'une des principales causes de la délinquance (Cuevas et coll., 2007), puisque le vécu d'un traumatisme engendre une diminution de la capacité à réguler ses émotions et à faire

face à celles-ci entraînant, par le fait même, l'utilisation de stratégies d'adaptation inadéquates (Mashi et coll., 2008).

Une deuxième piste d'explication suggère que le fait de subir de la victimisation durant l'enfance et l'adolescence aurait un impact sur le développement de l'enfant, plus particulièrement au niveau du développement moral de celui-ci. Cela aurait donc pour conséquence une augmentation du risque d'implication dans des activités délinquantes durant l'adolescence (Wemmers & Cyr, 2014).

Finalement, une troisième explication du lien entre la victimisation et la délinquance se base sur la théorie des tensions d'Agnew. Selon cette théorie, les comportements délinquants seraient l'une des stratégies d'adaptation adoptées par les individus vivant des tensions. Ces tensions seraient engendrées par un blocage dans l'atteinte des objectifs importants pour l'individu, par une perte de stimuli positifs ou encore par une exposition à des stimuli négatifs (Wemmers & Cyr, 2014). Agnew (2001) indique que certaines tensions sont plus susceptibles d'engendrer des comportements délinquants, particulièrement lorsque celles-ci sont perçues comme injustes par l'individu et que le contrôle social est faible, comme c'est le cas lors d'une expérience de victimisation (Agnew, 2001).

Le désistement criminel

Bien que la mission du Service correctionnel du Canada envers la population carcérale en soit une de réhabilitation, plusieurs écrits indiquent que le courant politique qui a eu cours pendant la dernière décennie dépeint les détenus comme étant des criminels incorrigibles qui ne changeront jamais et qu'il vaudrait mieux garder incarcérés. C'est ainsi qu'en 2006, alors qu'une politique de préférence envers les victimes était adoptée par le gouvernement en place, le système de justice devenait plus sévère envers les criminels dangereux (Boisvenu, 2013).

Cependant, les données disponibles indiquent que les détenus ayant été condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité et qui sont désormais en libération conditionnelle récidivent très peu. En effet, seulement 0.8 % de ceux-ci ont été réincarcérés en 2004-2005, et aucun d'entre eux ne l'a été pour un crime violent (Casoni, 2010). Au Canada, entre 2003 et 2005, les statistiques montrent qu'en ce qui concerne les délinquants purgeant une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial,

le taux de réincarcération est de 31 %. En effet, près d'un tiers des personnes ayant été condamnés à une peine d'emprisonnement de moins de deux ans et ayant réintégré la société, ont commis un nouveau délit dans l'année suivant leur sortie de détention (Dufour, 2013).

Pourquoi certains hommes récidivent-ils alors que d'autres ne le font pas? Jusqu'à ce jour, les connaissances sur le désistement criminel demeurent plutôt fragmentaires (Casoni, 2010). En effet, bien que différentes théories mettent en relief certains éléments qui favoriseraient l'abandon d'un mode de vie criminel, peu d'études permettent de faire ressortir avec précision les processus menant un individu à mettre fin à sa carrière criminelle (Kazemian, 2007). Dans leur étude sur le désistement, Mirot et Le Blanc (2007) indiquent que certaines variables telles que l'éducation, la présence de supervision parentale et la cohérence dans les pratiques parentales peuvent aider à prédire le désistement criminel; les variables de contrôle personnel et social ne semblent pas prédire la trajectoire criminelle d'un individu de manière générale. Dans cette même étude, deux variables semblaient toutefois jouer un rôle important dans la prédiction de la persistance des activités criminelles, soit une grande désinhibition et un abus de substances psychoactives (Mirot & Le Blanc, 2007).

Selon plusieurs auteurs, le désistement serait possible uniquement à la suite d'une prise de conscience de l'individu, le poussant à redéfinir son passé, à revoir sa vie actuelle et à concevoir autrement son futur (Casoni, 2010). En effet, les recherches indiquent que le désistement criminel est un processus graduel et intermittent impliquant une maturation chez le délinquant (Burnett, 2010). Selon Bushway et col. (2001), le désistement criminel se définirait comme étant le processus de réduction du nombre de crimes commis par un individu jusqu'à un niveau stable se rapprochant de zéro. Également, Burnett (2004) ajoute qu'il s'agit d'un processus où règne l'ambivalence et qui implique de l'indécision, des compromis et un certain nombre de rechutes (Kazemian, 2007). Ce processus, pouvant varier d'une personne à l'autre, est complexe et peut être divisé en quatre types selon Leblanc et Fréchette (1989), soit la désescalade, le ralentissement, l'atteinte d'un plafond et la spécialisation. Devers (2011) reprend ces concepts dans sa méta-analyse sur le désistement. Selon celui-ci, la désescalade se produit lorsque la gravité des crimes commis par le délinquant diminue avec le temps, alors que le ralentissement réfère à la diminution de la fréquence de commission des crimes par l'individu. La troisième catégorie survient lorsque le nombre de crimes

commis par un individu augmente de façon importante durant un certain temps pour ensuite se stabiliser. Finalement, la spécialisation se produit lorsqu'un individu ayant une criminalité polymorphe en vient à ne commettre qu'un seul type de crime (Devers, 2011).

La cessation complète de la commission de crimes ne peut survenir spontanément, spécifiquement chez les individus dont la carrière criminelle a débuté à un jeune âge et dure depuis plusieurs années. Il est donc important de ne pas s'en tenir uniquement à la définition statique du désistement, c'est-à-dire la fin de la carrière criminelle, et de le voir plutôt comme un processus. Cela permet, entre autres, de noter les progrès réalisés par les contrevenants et ainsi, de prendre en compte l'étape à laquelle ceux-ci se situent afin de leur offrir une aide appropriée au cours de leur processus de désistement. Maruna (2001) mentionne que la définition du désistement doit mettre l'emphase sur le maintien de la cessation du passage à l'acte plutôt que sur la fin de la carrière criminelle en soi, alors que Elliott et col. (1989) font plutôt référence à la suspension de l'activité criminelle plutôt qu'au désistement, laissant sous-entendre que la diminution du nombre de crimes n'est pas un état permanent (Kazemian, 2007). C'est pourquoi certains auteurs préfèrent utiliser deux différents termes : le désistement pour parler du processus par lequel l'individu en vient à mettre fin à ses activités criminelles et la terminaison pour parler du moment où les activités prennent fin (Laub & Sampson, 2001).

En 1998, Uggen and Kruttschnitt's établissent une distinction entre deux différentes formes de désistement, soit le désistement comportemental et le désistement officiel. Le désistement comportemental, mesuré à partir de questionnaires autorapportés, se base sur le discours des individus en ce qui concerne leur consommation de substances ainsi que les crimes qu'ils ont commis, alors que le désistement officiel se mesure à l'aide du nombre d'arrestations recensées. Pour qu'il y ait désistement officiel, un individu s'étant fait arrêté dans le passé ne doit pas s'être fait arrêté de nouveau pour une période d'au moins trois années consécutives (Massoglia, 2007). Les résultats de l'étude effectuée par Massoglia (2007) montrent cependant que d'importantes différences existent entre les résultats obtenus par ces deux types de mesure du désistement criminel. En effet, alors que les résultats basés sur le nombre d'arrestations indiquent qu'une majorité des délinquants (85 %) ont mis fin à leur carrière criminelle une fois l'âge de 30 ans atteint, ceux basés sur les questionnaires autorapportés indiquent plutôt un taux de désistement de 65 %, ce qui est

considérablement moindre (Massoglia, 2007). Une autre étude réalisée en 1989 par LeBlanc et Fréchette montre également une différence dans les taux de désistement criminel selon le type de mesure utilisée. En effet, basés sur les rapports officiels, les résultats indiquent que 62 % des délinquants ont mis fin à leur carrière criminelle une fois l'âge de 30 ans atteint, alors que, basés sur les questionnaires autorapportés, les résultats indiquent que ce taux diminue à 11 % (Laub & Sampson, 2001); ces différences dans les résultats étant probablement dues aux crimes non détectés par les autorités.

Processus de désistement

De nombreux chercheurs (Gottfredson & Hirschi, 1990; Casoni, 2010; Archer, 1995, 1996, 2000, 2002, 2010; Dufour & Brassard, 2014) se sont intéressés au désistement criminel. Parmi ceux-ci, Gottfredson et Hirschi (1990) avancent que le désistement criminel survient lorsqu'il y a un changement dans la criminalité ou dans les opportunités des individus (Laub & Sampson, 2001). Casoni (2010) fait ressortir deux principales dimensions du processus de désistement, c'est-à-dire les « moments charnières » et les « points tournants ». Premièrement, l'expression « moment charnière » réfère à un événement où survient quelque chose de significatif dans le rapport avec l'autre. Certaines interactions, lorsqu'elles surviennent en temps opportun, provoquent chez l'individu une remise en question de sa vie, une réflexion sur son passé ou encore un questionnement quant à son potentiel de changement pour le futur. En ce qui concerne l'expression « point tournant », elle est utilisée pour décrire ce qui est vu par l'individu, a posteriori, comme ayant constitué un moment charnière porteur de sens. Il s'agit d'un événement relationnel ou d'une interaction qui a eu un impact dans la vie de l'individu et qui a ainsi marqué sa trajectoire. Bien que plusieurs moments charnières puissent avoir marqué la trajectoire de vie d'un individu, ces moments ne seront pas tous perçus, rétrospectivement, comme des points tournants par celui-ci (Casoni, 2010).

Alors que les points tournants sont souvent considérés comme des constructions rétrospectives, Abbott (1997) insiste sur le fait qu'il n'est pas obligatoire de les voir de cette façon. En effet, ce dernier en identifie trois différents types, soit le focal, le randomisée et le contingent, tous étant considérés comme des virages qui redirigent un processus (Laub & Sampson, 2001). Également, dans leur essai portant sur le désistement criminel, Laub et Sampson (2001) mentionnent les épiphanies, des moments de prise de conscience soudaine et lumineuse qui surviennent lorsque la

personne fait face à une situation problématique et qui peuvent s'avérer être des points tournants dans la vie de certains individus. Tout comme Abbott, Denzin (1989) identifie différents types d'épiphanies, soit la principale, la cumulative, l'illuminative et finalement, la revécue. Selon ces auteurs, les points tournants et les épiphanies sont impliqués dans le processus de désistement d'un individu et révèlent le pouvoir des interactions et de certains événements sur l'individu (Laub & Sampson, 2001).

En plus des deux dimensions mentionnées plus haut, soit les « moments charnières » et les « points tournants », il existe trois perspectives principales d'appréhension du processus de désistement criminel : la perspective ontogénique, la perspective holistique et finalement, la perspective de l'individualisme méthodologique. Selon la première perspective, soit la perspective ontogénique, le désistement criminel est un phénomène que l'on attribue à la maturation du délinquant. En effet, il a été observé que le nombre de délits commis par un individu augmentera à l'adolescence, pour ensuite diminuer progressivement durant l'âge adulte, et ce, peu importe le sexe, l'appartenance ethnique, le type de délit commis ou encore la durée de la carrière criminelle. Selon la perspective holistique, le désistement criminel est plutôt un processus attribuable aux pressions exercées par les pairs et la société. L'individu, face à la diffusion de normes et de sanctions par la société, sera en quelque sorte « forcé » de mettre fin à ses activités criminelles s'il sent qu'il a trop à perdre (Dufour, 2013). Il s'agit, en fait, d'une perspective selon laquelle le désistement serait induit par les relations avec les autres; ces relations amenant progressivement l'individu à d'autres rôles (père, conjoint, employé, etc.) que celui de contrevenant (Dufour & Brassard, 2014). Enfin, selon la perspective de l'individualisme méthodologique, le désistement criminel fait suite à une prise de décision de la part de l'individu et à la mise en place de stratégies par celui-ci (Dufour, 2013).

Parmi les auteurs ayant tenté de comprendre le processus de désistement criminel, Margaret Archer (1995, 1996, 2000, 2002, 2010) a développé l'approche morphogénétique, une approche qui permet l'analyse des interactions entre la structure et l'agent et qui vise à mettre en relief le processus du désistement chez les individus purgeant des peines au sein de la communauté. Selon Archer (1995), les personnes qui ont des démêlés avec la justice naissent généralement dans une position qui les désavantage, tant sur le plan structurel que culturel. Ces individus ont un accès limité aux ressources, ce qui rend leurs projets de vie plus difficiles à réaliser. C'est donc dans

ce contexte que peuvent apparaître les comportements criminels chez la personne; comportements qui sont vus comme des solutions et qui servent, en quelque sorte, à rééquilibrer les chances de l'individu. C'est principalement à l'adolescence, soit au moment où se forme l'identité personnelle, que ces individus en viennent à personifier le rôle de contrevenant. Par la suite, selon leurs désirs et leurs préoccupations, ils abandonneront ce rôle ou encore ils s'y identifieront davantage. Parmi ceux qui investissent le rôle de contrevenant, certains prendront progressivement connaissance des contraintes auxquelles ils doivent faire face (détention, perte de liens importants, casier judiciaire, etc.) ce qui les amènera à mesurer avec plus de précision les risques associés à leurs activités criminelles. C'est à ce moment que le rôle de contrevenant est remis en question. C'est également à ce moment que la présence d'un agent de probation et d'un cercle social positif est importante, puisque cela favorisera le sentiment d'appartenance de l'individu. À ce stade, le désistement dépend du succès rencontré par l'individu dans son nouveau mode de vie non criminel ainsi que des opportunités présentées à celui-ci. Si toutefois l'individu rencontrait de nombreuses contraintes, l'évaluation qu'il ferait de la situation le conduirait peut-être à abandonner son projet de désistement et à renouer avec son mode de vie criminel. L'individu retournerait donc au début du cycle morphogénétique et réinvestirait son rôle de contrevenant (Dufour, 2013).

Dans ses travaux, Archer (1995, 2002) identifie trois différentes catégories d'individus selon le processus de désistement criminel emprunté : le converti, le repentant et le rescapé (Dufour, 2013). Les personnes faisant partie de la catégorie des convertis ont débuté leurs activités délinquantes à un très jeune âge, soit entre neuf et seize ans et proviennent généralement d'un milieu défavorisé. Bien que provenant d'un tel milieu, ces individus que l'on dit convertis ne voient pas le fait d'être désavantagé économiquement comme étant l'unique facteur les ayant menés vers la criminalité (Dufour & Brassard, 2014). En effet, ceux-ci nomment certaines difficultés familiales rencontrées durant leur enfance comme étant des facteurs pouvant avoir influencé leur carrière criminelle. Réalisant très tôt qu'ils devront faire face à de nombreux défis en raison de leur position au sein de la structure sociale, les convertis voient l'identité de contrevenant comme une alternative intéressante afin d'atteindre leurs objectifs. Cette identité sociale est, par la suite, placée au premier plan, ce qui explique pourquoi les convertis investissent beaucoup de temps et d'énergie afin de devenir de meilleurs délinquants. Entretenant une certaine méfiance à l'égard des autres citoyens en raison de leur statut social, les convertis n'ont aucun intérêt à développer des relations avec

ceux-ci, ce qui a comme conséquence la création d'une séparation entre le « eux » et le « nous ». Pour les convertis, c'est le moment de l'arrestation et non pas l'incarcération qui est vécu comme une occasion de passer à autre chose (Dufour, 2013), puisque c'est à ce moment qu'ils vont prendre part à divers programmes afin d'échapper aux conditions d'assignation à domicile, et ce, avant même d'être prêts à entamer un changement. C'est plus tard, une fois leurs nouveaux rôles investis (étudiant, employé, etc.) qu'ils se rendent compte que leur vie s'est améliorée et donc, qu'ils vont tenter tranquillement de faire immersion du côté des « honnêtes citoyens » (Dufour & Brassard, 2014). Ce passage d'une identité à une autre est un processus assez long qui varie en moyenne de deux à quatre ans (Dufour, 2013).

Le deuxième processus de désistement criminel identifié par Archer (1995, 2002) est celui du repentant. Contrairement au premier groupe, ces individus ont joui d'une position favorable dans la structure sociale tout au long de leur vie. Ce sont des individus qui ont reçu une bonne éducation et qui étaient considérés comme de « bons citoyens » avant de débiter leur carrière criminelle vers l'âge de 30 ans. Bien qu'ils aient commis des crimes sur une période relativement longue (entre un et dix ans), les repentants ne se considèrent pas comme des contrevenants, se servant de leur identité prosociale afin de cacher leurs activités criminelles (Dufour & Brassard, 2014). Contrairement aux convertis, les repentants ne voient pas le moment de leur arrestation comme une libération. Bien au contraire, il s'agit du moment où leurs comportements criminels sont exposés au grand jour et où ils doivent apprendre à vivre avec le regard réprobateur des autres. C'est alors que ces individus vivront une « fracture » de leur identité personnelle et qu'ils tenteront de « réparer » celle-ci (Dufour, 2013). Au cours de leur tentative de « réparation », certains facteurs vont venir jouer en leur faveur par exemple leurs bonnes capacités intellectuelles. De plus, puisqu'ils veulent réintégrer rapidement un rôle considéré comme prosocial, ce sont des individus réceptifs à l'aide et aux traitements proposés par leur agent de probation (Dufour & Brassard, 2014).

Finalement, le troisième processus de désistement, selon Archer (1995, 2002), est celui du rescapé; groupe parmi lequel on retrouve majoritairement des individus ayant commis des délits de nature sexuelle (Dufour, 2013). Tout comme les repentants, les individus faisant partie de la catégorie des rescapés ont débuté leur carrière criminelle à l'âge adulte. Cependant, il s'agit plutôt de personnes issues de milieux défavorisés se caractérisant par une pauvreté économique ainsi que par une pauvreté

des liens entre les différents membres de la famille tout comme les convertis (Dufour & Brassard, 2014). De plus, ayant grandi dans de tels milieux, il s'agit d'individus qui ont eu peu d'opportunités d'expérimenter des rôles sociaux valorisant durant leur adolescence et qui, une fois adulte, reçoivent des prestations d'aide sociale ou encore occupent des emplois impliquant peu de contacts avec les autres. Également, les rescapés n'ont, pour la plupart, jamais vécu de relation amoureuse. C'est donc en se heurtant aux difficultés liées à leur milieu que ces individus en viennent à investir des rôles sociaux qu'ils jugent en harmonie avec leur identité personnelle et qui les valorisent et donc qu'ils adoptent des comportements criminels (Dufour, 2013). Les rescapés, tout comme les convertis, voient leur arrestation comme une manière d'exprimer leur besoin d'aide. En effet, ces individus vont bénéficier du suivi thérapeutique exigé par la Cour pour se bâtir une identité sociale qu'ils jugent satisfaisante et ainsi se désister de leur carrière criminelle (Dufour & Brassard, 2014).

Théories divergentes : Contrôle social et choix rationnel

Deux théories divergentes ont été proposées pour expliquer ce qui conduit un individu à délaisser sa carrière criminelle : la théorie du contrôle social, proposée par Sampson et Laub et la théorie du choix rationnel proposée par Derek Cornish et Ronald Clarke. Dans cette section, ces deux différentes théories seront présentées.

La première théorie, soit la théorie du contrôle social, propose comme idée principale qu'il est plus probable qu'un individu commette un certain nombre de délits si les liens qu'il entretient avec la société sont faibles ou brisés (Laub & Sampson, 1993). Selon cette théorie, un contrevenant qui s'investit dans des rôles sociaux conventionnels sera donc plus enclin à mettre un terme à sa carrière criminelle. En effet, les auteurs avancent que de forts liens d'attachement envers des personnes ayant choisi un mode de vie plus conventionnel, un engagement envers des institutions sociales, une croyance envers les valeurs et les normes sociales ainsi qu'un engagement dans des activités prosociales favoriseront le désistement criminel (Morizot & Le Blanc, 2007). Les auteurs de cette théorie avancent également que le désistement est un processus complexe, tant au niveau développemental, psychologique que social, qui met en cause plusieurs facteurs; les facteurs clés étant la maturation, un bon mariage, une sécurité sociale, un travail stable et la volonté de devenir un « honnête citoyen » (Laub & Sampson, 2001). En effet, un engagement dans l'un ou l'autre de ces rôles considérés comme conventionnels (époux, père, employé, etc.) aurait un impact positif sur le

désistement criminel à travers la formation de liens sociaux solides et par le fait même, des obligations que ces liens vont engendrer (Sampson & Laub, 1993, 2005). Également, ces liens restreignent les comportements criminels, puisque, ne voulant pas brisés ceux-ci, les contrevenants vont davantage soupeser le pour et le contre avant de commettre un délit (Laub & Sampson, 1993).

Comme mentionné précédemment, les auteurs avancent que plusieurs facteurs peuvent intervenir dans le processus de désistement criminel. Sampson et Laub (2005) expliquent l'impact du mariage sur le désistement criminel de cinq différentes façons : (1) en créant une « coupure » entre le passé et le présent, (2) en offrant de nouvelles opportunités de s'investir dans des relations positives qui offrent un support à l'individu, (3) en offrant une supervision/surveillance supplémentaire à la personne afin de l'aider à prendre de meilleures décisions, (4) en créant une routine plus axée sur la vie familiale et moins sur la commission de délits et finalement, (5) en offrant des possibilités au contrevenant de modifier son identité personnelle (Sampson & Laub, 2005). De plus, selon Mills et Codd (2008), le fait de posséder un emploi fournit une stabilité financière et occupe le temps de la personne contrevenante de façon constructive, ce qui laisse moins de temps à l'individu pour s'adonner à ses activités criminelles. Également, le fait d'occuper un emploi stable peut améliorer l'estime personnelle des contrevenants en leur permettant d'acquérir de nouvelles aptitudes et en leur donnant la possibilité de créer de nouveaux liens prosociaux avec leurs collègues (Mills & Codd, 2008).

Plusieurs études longitudinales (Blokland, 2005; Laub, & Sampson, 2003; Stouthamer-Loeber, Wei, Loeber, & Masten, 2004; Wright & Cullen, 2004) ont été réalisées en lien avec la théorie du contrôle social. Les résultats de ces études indiquent qu'une relation conjugale positive ou un mariage avec un partenaire prosocial et un emploi stable sont les principaux prédicteurs du désistement criminel au début de l'âge adulte (Morizot & Le Blanc, 2007). En effet, les résultats montrent que plus le lien entre l'individu et son travail ou sa famille est fort, plus il sera enclin à délaisser son mode de vie criminel (Laub & Sampson, 1993). Une étude de Ditchfield (1994), montre qu'en l'absence d'un soutien familial, durant la période d'incarcération, les détenus ont de deux à six fois plus de risque de récidiver durant l'année suivant leur libération que ceux qui continuent de recevoir du soutien durant cette période (Mills & Codd, 2008). Crutchfield, dans son étude réalisée en 1995, avance qu'à l'inverse il est possible qu'un mariage renforce le mode de vie criminel du contrevenant si ce dernier est en relation

avec une personne possédant également un mode de vie criminel ou encore si la relation est plus ou moins satisfaisante (Savolainen, 2009). Aussi, il est possible d'avancer que la dissolution d'un mariage peut avoir l'effet inverse, c'est-à-dire qu'une séparation ou encore un divorce peut engendrer une aggravation du nombre de crimes commis par l'individu (Lloyd, 2007). Également, Savolainen (2009) affirme que le fait de posséder un emploi non valorisant n'engendrera probablement aucun désistement chez la personne contrevenante.

Une deuxième théorie proposée afin d'expliquer le désistement criminel est la théorie du choix rationnel élaborée par Derek Cornish et Ronald Clarke au cours des années 1980. Selon cette théorie, une fois la décision de mettre fin à ses activités criminelles prise, le contrevenant doit mettre en place certaines stratégies favorisant son désistement (Cornish & Clarke, 1986, 1987). Afin d'en arriver à cette décision, les individus procèdent à une évaluation des coûts et des bénéfices de leurs activités délinquantes et de ce que leur rapporterait l'arrêt de ces activités. Bref, ils évalueront les coûts et bénéfices de toutes les opportunités qui s'offrent à eux, qu'elles soient criminelles ou non, pour ensuite sélectionner l'alternative qui leur rapportera le plus. Ainsi, une augmentation anticipée du risque relié au crime diminuera la propension de l'individu à commettre ceux-ci (Uggen & Kruttschnitt, 1998). Dans une étude réalisée en 1986, Cusson et Pinsonneault indiquent que la décision de délaisser ses activités criminelles survient suite à un traumatisme vécu en milieu carcéral, d'une trahison de la part de quelqu'un de proche, de « l'usure » de la vie criminelle ou encore lorsque le calcul effectué met en relief qu'il n'y a objectivement plus aucune bonne raison de poursuivre de telles activités. Bref, tant que le contrevenant jugera qu'il est avantageux pour lui de poursuivre sa carrière criminelle il le fera, mais au moment où les coûts reliés aux délits commis surpasseront les avantages retirés, il y a de fortes chances que celui-ci enclenche un processus de désistement (Dufour, 2013).

Délinquants juvéniles et traumas psychologiques

Plusieurs études (Abram, Teplin, Charles, Longworth, McClelland et Dulcan, 2004; Van Ameringen, Mancini, Patterson et Boyle, 2008; Ariga, Uehara, Takeuchi, Ishige, Nakano & Mikuni, 2008) ont été réalisées auprès de délinquants juvéniles à savoir quelle est la proportion de ces jeunes délinquants à avoir vécu des expériences traumatiques au cours de leur vie. Ces études ont également tenté de connaître la proportion de ces délinquants juvéniles à avoir développé un épisode de stress post-

traumatique suite à l'exposition à un trauma potentiel. Finalement, les caractéristiques de ces individus ont été étudiées afin de dresser un portrait global de ces jeunes. Parmi les nombreuses études réalisées, celle de Abram, Teplin, Charles, Longworth, McClelland et Dulcan (2004) a été effectuée auprès d'une population de 1829 participants âgés de 10 à 18 ans ayant été arrêtés et placés, au cours d'une période de trois ans, dans un centre de détention juvénile de l'Illinois. Au final, l'échantillon était composé de 898 jeunes, soit 532 garçons et 366 filles. Cette étude avait comme objectif de déterminer la prévalence d'exposition à un trauma et d'épisode de stress post-traumatique auprès d'une population d'adolescents en détention selon le genre, l'âge et l'ethnie. Afin d'y parvenir, les chercheurs ont effectué des entretiens d'une durée variant entre deux et trois heures dépendamment du nombre de symptômes rapportés par la personne interviewée. Le DISC-IV, un outil d'évaluation qui se base sur les critères du DSM-IV a été utilisé pour évaluer si les participants avaient déjà expérimenté l'un des huit événements traumatiques suivants :

- As-tu été dans une situation où tu as cru que toi ou une personne proche de toi allait être gravement blessé ou tué?
- As-tu été attaqué physiquement ou gravement battu?
- As-tu été menacé par une arme?
- As-tu été forcé d'avoir des comportements sexuels sans ton consentement?
- As-tu été victime d'un grave accident?
- As-tu fait face à un feu, une inondation, une tornade, un tremblement de terre ou un autre désastre naturel où tu as cru que tu pouvais mourir ou être gravement blessé?
- Ailleurs qu'à la télévision ou dans un film, as-tu vu ou entendu quelqu'un être blessé gravement ou tué?
- As-tu été dérangé par la vue d'un cadavre ou encore par la photo d'un cadavre d'une personne que tu connaissais très bien?

Parmi les éléments de cette liste, les participants étaient invités à parler des événements traumatiques vécus et par la suite, à identifier « L'événement qui a été le plus difficile pour toi dans toute ta vie ». Les résultats obtenus indiquent que 92.5 % des participants avaient expérimenté au moins un trauma, alors que 84 % en avaient expérimenté plus d'un; le nombre moyen de traumas vécus était de 14.6. Plus de garçons (93.2 %) ont rapporté avoir vécu un trauma que de filles (84 %). Les garçons

âgés de 14 ans et plus ont rapporté avoir vécu plus de traumatismes (94.2 %) que les plus jeunes (82.4 %). Finalement, 11.2 % des participants ont été diagnostiqués comme souffrant d'un épisode de stress post-traumatique comparativement à un pourcentage variant de 3.5 à 9.2 % dans la population générale (Abram, Teplin, Charles, et coll., 2004).

Une autre étude fut réalisée auprès d'une population de 64 adolescentes recrutées dans un centre de détention juvénile japonais. Supposant qu'un lien existe entre les délits commis par les adolescents, l'exposition à des traumatismes et la présence de troubles de santé mentale incluant les troubles de l'humeur, les désordres alimentaires et l'impulsivité, les chercheurs ont tenté de clarifier le lien entre comorbidité et facteurs psychosociaux chez les délinquantes juvéniles à l'étude. Pour y parvenir, ceux-ci ont réalisé des entrevues structurées auprès des participantes et leur ont également fait passer des questionnaires autorapportés. Les résultats indiquent que 76.5 % des participantes de leur échantillon avaient été exposées à au moins un événement traumatique au cours de leur vie et que 29.7 % de celles-ci avaient souffert ou souffraient encore d'un épisode de stress post-traumatique. Les trois principaux traumatismes répertoriés chez les adolescentes étaient les suivants : avoir été victime d'un abus sexuel, avoir été victime de violence physique et avoir reçu une nouvelle traumatizante ou encore avoir été maltraitée par ses parents durant l'enfance (Ariga, Uehara, Takeuchi, Ishige, Nakano & Mikuni, 2008).

Bien que ces études aient été effectuées auprès d'échantillons composés de délinquants juvéniles, il est possible d'avancer que l'on retrouve une plus forte exposition à de potentiels traumatismes ainsi qu'une plus grande prévalence d'épisodes de stress post-traumatique chez les contrevenants lorsque l'on compare ces taux à ceux retrouvés au sein de la population générale.

À la lumière de ces résultats, la présence d'épisodes post-traumatiques ainsi que d'indices d'effets post-traumatiques fera l'objet de notre étude auprès d'hommes rencontrés dans le contexte de leur séjour en centre communautaire d'intervention. Plus précisément, nous tenterons d'étudier les effets de traumatismes psychologiques, le cas échéant, sur la trajectoire de changement d'hommes ayant vécu des événements potentiellement traumatogènes.

Chapitre 2 : Méthodologie

Ce rapport de stage a pour objectif d'étudier les effets d'événements potentiellement traumatogènes, le cas échéant, sur la trajectoire de changement d'hommes qui sont en libération conditionnelle après avoir purgé une peine d'emprisonnement. Pour y parvenir, nous tenterons, d'abord, de cerner la présence de traumatismes psychologiques chez des hommes ayant purgé une peine d'emprisonnement. Par la suite, nous tenterons d'établir leur trajectoire de changement. Finalement, nous chercherons à comprendre les effets des traumatismes psychologiques vécus sur la trajectoire de changement des participants.

La méthodologie qualitative

Considérant l'objectif visé par cette étude ainsi que la nature des données disponibles, la méthodologie qualitative est tout indiquée. En effet, il s'agit d'une méthodologie qui permet de s'approcher davantage de la réalité subjective des participants et également, de mieux comprendre le sens que les individus à l'étude donnent à leurs propres expériences et à leur vie (Polkinghorne, 1989; Anadon, 2006). De plus, certains modes d'être de la méthodologie qualitative avancés par Paillé (2007) concordent avec les objectifs du présent projet. La méthodologie qualitative permet également au chercheur d'avancer certains postulats qui affirment des manières d'être, de se sentir et de penser, contrairement à d'autres méthodologies (Paillé, 2007). Finalement, Marshall et Rossman (1989) mentionnent qu'il existe différentes situations où il est recommandé d'utiliser une méthodologie qualitative afin d'approfondir et de mieux comprendre certains phénomènes plus complexes. Comme il a été montré plus haut dans le texte, la trajectoire de changement d'un individu est parsemée de processus complexes, c'est pourquoi une méthodologie qualitative a été choisie.

Selon Anadon (2006), il existe trois grandes orientations de la recherche qualitative : la recherche qualitative/interprétative, l'approche critique et les courants postmoderne et poststructurel. Pour ce travail, l'orientation qualitative/interprétative a été privilégiée, puisqu'il s'agit d'une orientation qui permet aux chercheurs de mieux comprendre les différentes significations que les individus donnent à leur vie et à leurs expériences. Dans cette orientation, la subjectivité est mise en valeur et permet de comprendre et d'interpréter les conduites humaines et sociales (Anadon, 2006).

La méthodologie des études de cas

Certains auteurs (Farrall, 2004; Maruna & Immarigeon, 2004) suggèrent que la méthodologie des études de cas s'impose pour l'étude du processus de désistement chez des hommes ayant connu des sentences d'emprisonnement de longue durée. En effet, ceux-ci sont d'avis qu'il s'agit de la seule méthodologie qui permette au chercheur de bien saisir les diverses étapes du processus de changement que ces individus traversent. Également, cette méthode permettrait de mettre en relation les expériences passées et présentes des délinquants, ce qui est un avantage dans une étude de cas comme celle-ci (Casoni, 2010). L'étude de cas est une méthode qui vise l'exploration et la découverte de problématiques nouvelles, le renouvellement de perspectives existantes ou encore la suggestion d'hypothèses faites par le chercheur (Hamel, 1998). Il s'agit d'une démarche essentiellement descriptive qui permet l'étude de cas concrets, sans toutefois permettre une généralisation (Gagnon, 2005).

Avant de tenter de décrire ce qu'est une étude de cas, il est important de s'attarder à ce qu'est un cas en soi. Un cas peut être défini comme un ensemble de données empiriques qui se présente sous la forme d'un objet, d'un événement ou encore d'une situation constituant une unité d'analyse. Le cas peut varier au niveau de la temporalité, c'est-à-dire qu'il peut s'agir d'un élément considéré à un moment précis ou encore il peut s'agir d'une situation considérée dans son développement, comme ce sera le cas dans ce projet de recherche (Leplat, 2002). L'unité d'analyse utilisée est un facteur critique dans les études de cas. Il s'agit généralement d'un système d'actions plutôt que d'un individu ou d'un groupe d'individus, bien que cela puisse tout de même être étudié. Les études de cas ont tendance à être sélectives, en se concentrant sur une ou deux questions fondamentales pour la compréhension du phénomène qui est à l'étude (Tellis, 1997).

Maintenant que les termes « méthode » et « cas » ont été définis, il est possible de répondre à la question « Qu'est-ce qu'une étude de cas? ». Les études de cas sont des analyses multiperspectives, c'est-à-dire que le chercheur ne considère pas seulement ce qui est rapporté par les participants, il considère également les groupes et l'interaction entre les participants et ces groupes (Tellis, 1997). Une étude de cas est une enquête empirique dans laquelle un phénomène est étudié dans un contexte précis et où diverses sources d'informations sont utilisées pour y parvenir (Hamel, 1998). Il s'agit d'une méthode de recherche empirique qui tente d'investiguer un phénomène

contemporain en profondeur, directement dans son contexte, principalement lorsque les limites entre le phénomène à l'étude et le contexte ne sont pas clairement définies (Yin, 2009). Plus précisément, les chercheurs qui utilisent cette méthode tentent de comprendre comment les comportements et les processus vont influencer le contexte et en retour, comment le contexte va influencer les comportements et les processus (Hartley, 2004).

Quand utilise-t-on l'étude de cas?

L'étude de cas est une méthode de recherche appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus reliés à divers phénomènes; ces phénomènes pouvant être individuels, de groupe ou encore en lien avec une organisation quelconque (Gagnon, 2005). Dans le cadre de ce projet de maîtrise, la méthode des études de cas sera employée à des fins prédictives. Plus précisément, cette méthode sera utilisée dans le but d'établir quels seront les états psychologiques ou les comportements qui surviendront dans la vie d'individus ayant eu à faire face à un certain nombre d'événements potentiellement traumatogènes au cours de leur vie.

En plus d'être utile lorsque le chercheur tente de répondre à des questions de type « comment » ou « pourquoi » certains phénomènes se produisent, l'utilisation de l'étude de cas est idéale lorsqu'une recherche en profondeur est nécessaire (Yin, 2009). Malgré la croyance répandue selon laquelle cette méthode ne serait pas aussi robuste que certaines autres méthodes plus fréquemment utilisées, de nombreux chercheurs dont Yin (1994) et Stake (1995) ont développé une procédure qui, lorsque correctement suivie, rend l'étude de cas aussi valide et fiable que toute autre méthode scientifique. De plus, contrairement à certaines méthodes utilisées pour la collecte et l'analyse de données, les études de cas ont été conçues dans le but de faire ressortir le point de vue des participants à l'aide de multiples sources de données (Tellis, 1997).

Forces et faiblesses des études de cas

Comme toute autre méthode de recherche, les études de cas ont leurs forces ainsi que leurs faiblesses. Tout d'abord, elles permettent au chercheur d'effectuer une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte. Également, cette méthode offre la possibilité aux chercheurs de développer des paramètres historiques et d'assurer une forte validité interne. Les études de cas permettent aussi de mesurer des variables qui sont habituellement difficiles à mesurer pour les études statistiques par

exemple la démocratie, le pouvoir, la politique, etc. Puisque cela demande la prise en compte de multiples facteurs conceptuels, les études de cas sont la méthode de recherche à privilégier (George & Bennett, 2004).

En ce qui concerne les faiblesses de cette méthode de recherche, il s'agit d'une démarche qui prend beaucoup de temps aux chercheurs ainsi qu'aux individus qui participent à l'étude. Également, alors que les études de cas offrent une forte validité interne, il en est autrement de la validité externe des résultats qui, elle, pose problème puisqu'une étude de cas peut difficilement être reproduite par un autre chercheur. La plupart du temps, les études de cas ne permettent donc pas une généralisation des résultats obtenus par le chercheur (Gagnon, 2005). Finalement, une autre limite des études de cas est qu'elles permettent seulement de tirer des conclusions provisoires quant à la façon dont une variable particulière affecte les résultats dans un cas particulier et qu'elles ne permettent pas d'évaluer à quel point ces variables vont avoir un impact dans un type de cas particulier (George & Bennett, 2004).

Le choix des participants

Milieu de stage

L'Agence Sociale Saint-Laurent est un centre communautaire d'intervention en milieu ouvert visant à favoriser la réinsertion de contrevenants adultes. Créé en 1982, ce bureau de suivi, situé dans un immeuble à logements de Montréal Nord, représente l'une des trois divisions de la corporation Maisons de Transition de Montréal inc.

L'ASSL est membre de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, un organisme qui a pour mission de « soutenir collectivement les membres et les bénévoles de son réseau et de faire la promotion de la participation des citoyens et des organismes communautaires dans les domaines de la prévention de la criminalité, de la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes, tout en contribuant à l'amélioration de la justice traitant de la délinquance » (Association des services de réhabilitation sociale du Québec, 2015).

Cette agence a été mise sur pied afin de résoudre des conflits entre des contrevenants réels ou potentiels et la société tout en tentant d'atteindre et de maintenir un équilibre entre les besoins des uns et les besoins des autres. L'approche de l'Agence est humaniste et les interventions effectuées s'appuient sur la thérapie de la réalité, un

type de thérapie qui repose sur les choix de l'individu. Les intervenants de l'agence vont donc mettre les besoins actuels de l'individu et l'aide nécessaire au client pour qu'il ait des relations harmonieuses avec ses proches au centre de leurs préoccupations lors des rencontres.

L'ASSL prend en charge des clients de sexe masculin qu'ils soient de juridiction provinciale ou fédérale jusqu'à une capacité maximale de 308 clients de juridiction provinciale et de 30 clients de juridiction fédérale. Les faits saillants de 2012-2013 montrent que la durée moyenne d'un suivi à l'agence était de 477 jours et que l'âge moyen des clients de l'agence était de 35,7 ans en 2012-2013. Les hommes qui étaient en suivi à l'agence étaient généralement citoyens canadiens (93,8 %) et avaient le français comme langue d'usage (64,4 %). Parmi les clients rencontrés en 2012-2013, 64,7 % étaient célibataires et 51,9 % étaient parent d'au moins un enfant. En ce qui concerne les sentences reçues, 68,1 % des clients purgeaient une sentence en milieu ouvert, 2,5 % purgeaient une sentence en milieu semi-ouvert et 28,8 % purgeaient une sentence en milieu fermé (Faits saillants 2012-2013, 2014).

Participants

Au cours de mon stage à l'Agence, il a été possible d'identifier certains individus dont la trajectoire de vie semblait avoir été marquée par des événements stressants, voir traumatiques et ayant pu avoir un impact sur leur évolution. Une fois identifiés, nous nous sommes penchés sur leur dossier afin d'examiner le bien-fondé de cette première impression.

Puisque nous nous intéressions davantage à la trajectoire d'hommes ayant purgé une sentence d'emprisonnement, nous nous sommes arrêtés sur trois individus qui présentaient un parcours se caractérisant par la présence d'un grand nombre d'événements potentiellement traumatogènes depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. À partir d'entrevues menées durant mon stage, mais également des profils criminels, des plans correctionnels et des rapports d'évaluation du risque et des besoins des participants, nous tenterons d'identifier les principaux événements potentiellement traumatogènes vécus et par la suite, d'identifier les effets de ceux-ci sur la trajectoire des participants.

Chapitre 3 : Présentation et analyse des études de cas

Dans cette section, trois différentes histoires de cas vous seront présentées. Tout d'abord, il y aura les cas de Roberto et d'Alexandre, deux participants dont j'ai assuré le suivi durant mon stage à l'Agence Sociale Saint-Laurent. Puis, suivra le cas de William, un contrevenant qui était plutôt suivi par ma superviseuse de stage, mais dont le cas fût régulièrement discuté lors de nos réunions d'équipe en raison de problématiques particulières. Par la suite, les différentes infractions commises par les participants vous seront exposées, puis différentes observations réalisées lors de nos entretiens, ainsi que certains extraits des profils criminels, des plans correctionnels ou encore des rapports d'évaluation du risque et des besoins seront présentés. Finalement suivra une analyse où les renseignements recueillis seront traités à la lumière des informations retrouvées dans la recension des écrits.

Roberto

Infractions antérieures

La fiche criminelle de monsieur s'amorce alors qu'il était mineur pour un délit d'infliction de lésions corporelles, de vol, de possession de biens criminellement obtenus, de vol qualifié, d'agression armée ainsi que de méfait. En raison de ce délit, Roberto fût condamné, en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent, à un placement de quatre mois. Par la suite, monsieur fût condamné à quelques reprises principalement pour des bris de probation.

La condamnation actuelle de monsieur en est une de complot, d'introduction par effraction, de possession de biens criminellement obtenus et de possession d'outils de cambriolage. De plus, alors qu'il était en suivi à l'Agence, Roberto fût condamné pour possession de marijuana en vue de trafic.

Récit de vie

Natif du Salvador, Roberto a grandi dans un environnement caractérisé par l'absence de figures parentales biologiques. En effet, le père de monsieur a quitté le domicile familial pour refaire sa vie aux États-Unis suite à la naissance de celui-ci, suivi par la mère quelques années plus tard. Ainsi, Roberto et ses sœurs ont été élevés par leur grand-père et une de leur tante. Alors que le sujet était âgé d'environ 10 ans, un

déménagement au Québec s'imposa, puisque voulant reprendre la garde de ses enfants, le père décida de les amener vivre avec lui.

Quelques années plus tard, soit vers l'âge de 14 ans, la présence de conflits importants poussa Roberto et ses sœurs à quitter le domicile familial. C'est ainsi que les sœurs de monsieur firent état de figures parentales, cette situation engendrant des lacunes disciplinaires importantes selon l'analyse de la situation délictuelle. C'est donc dans ce contexte que monsieur aurait développé des liens avec des individus criminalisés et aurait commencé à consommer de la marijuana et de l'alcool avec excès.

Sur le plan relationnel, monsieur est en couple depuis quelques années et père d'un petit garçon âgé d'environ un an.

Extraits d'entretiens et de la documentation disponible

Malgré le départ de ses deux parents, alors qu'il n'était qu'un enfant, Roberto affirme ne pas avoir vécu de traumatisme en lien avec cette séparation étant donné son très jeune âge. Cependant, selon l'analyse de la situation délictuelle, l'immigration au Québec fût vécue plutôt difficilement par monsieur, ce changement ayant généré un stress important et une certaine anxiété chez lui en raison de la perte de repères engendrée par l'immigration. De plus, il a été possible de voir, lors de nos rencontres, l'affection que Roberto portait à son grand-père. Ce dernier étant décédé peu de temps avant le début de notre suivi, monsieur en parlait régulièrement et nous disait à quel point il était triste de ne pas avoir pu être présent pour lui. Il planifiait d'ailleurs un voyage au Salvador afin de retourner voir les membres de sa famille de qui il disait s'ennuyer.

L'évaluation du risque et des besoins indique que Roberto présente un passé houleux à travers lequel il a tenté de combler ses vides affectifs par l'adhésion à des pairs criminalisés. La perte de repères ainsi que la situation conflictuelle ayant poussé Roberto et ses sœurs à quitter le nid familial, quelques années plus tard, a effectivement mené celui-ci à s'affilier à des individus marginaux. De plus, l'analyse de la situation délictuelle indique qu'au moment où Roberto s'est affilié à ces individus, le besoin d'impressionner ses pairs et la recherche de valorisation auraient pris une place importante dans son mode d'interaction.

Relativement à son nouveau rôle de père, le sujet se dit heureux et motivé à effectuer des changements dans son mode de vie. L'évaluation du risque et des besoins indique que la venue au monde de son fils semble avoir suscité une prise de conscience chez Roberto quant à son mode de vie problématique. De plus, lors de nos rencontres, nous avons noté une diminution de la consommation de monsieur ainsi qu'une motivation à se trouver un emploi. Également, Roberto disait avoir recommencé à s'entraîner avec une équipe de soccer, ce qui semblait avoir un impact positif sur lui.

Roberto apparaît comme un jeune homme immature, carencé sur le plan affectif et influençable. Ayant grandi dans un environnement familial où la stabilité était précaire, il appert que les absences parentales et les nombreux bouleversements vécus dans l'enfance ont généré des blessures affectives chez lui. Lors de nos rencontres, j'ai dû établir rapidement des limites, puisque Roberto était beaucoup dans l'argumentation ce qui me faisait réagir par moment. Il a donc fallu recadrer monsieur afin de lui expliquer que nous n'étions pas là pour nous obstiner avec lui, mais plutôt pour l'aider à acquérir les outils nécessaires à la réussite de sa réhabilitation.

Alexandre

Infractions antérieures

Alexandre est présentement en suivi à l'Agence Sociale Saint-Laurent en raison d'une condamnation pour harcèlement criminel envers son ancienne copine et l'ami de cette dernière. Selon le rapport d'évaluation du risque et des besoins, monsieur aurait tenu des propos menaçants et répétitifs à l'endroit de ses victimes en lien avec une dette non remboursée.

La fiche du justiciable s'amorce au début de l'âge adulte avec des crimes tant acquisitifs qu'orientés contre la personne. En effet, par le passé, Alexandre a été condamné à deux reprises pour vol ainsi que pour profération de menaces et bris de probation. De plus, le rapport d'évaluation du risque et des besoins indique que monsieur aurait « trempé » dans le milieu de la drogue comme vendeur ainsi qu'à titre de collecteur, bien qu'il n'ait jamais reçu de condamnation pour ces délits.

Récit de vie

Alexandre est un jeune homme dans la vingtaine ayant eu une enfance plutôt instable. En effet, à l'âge d'un an, la mère de monsieur a quitté le domicile familial pour

aller refaire sa vie avec un autre homme. Alexandre vit donc, par la suite, avec son père, jusqu'au jour où ce dernier, en raison de sa surconsommation d'alcool et de la perte de son emploi, fait appel à la Direction de la protection de la jeunesse afin de recevoir l'aide nécessaire. À l'âge de six ans, Alexandre est donc placé en Centre d'accueil. À partir de ce moment, plusieurs foyers se sont succédés jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de douze ans. Durant cette période, le sujet affirme avoir été nourri et vêtu correctement, mais avoir manqué d'écoute lors de moments difficiles.

Selon le rapport d'évaluation du risque et des besoins, monsieur semble avoir vécu une enfance difficile. En effet, à l'âge de huit ans, celui-ci fût victime d'une agression sexuelle de la part d'un inconnu sous la menace d'une arme. L'agression serait survenue alors qu'Alexandre aurait suivi un autre enfant de son quartier qui servait d'appât à l'agresseur. Ce délit aurait été judiciairisé après qu'il en ait fait mention aux autorités de l'école qu'il fréquentait à ce moment.

À l'âge de 12 ans, monsieur s'est vu orienté vers le Mont St-Antoine en raison de ses difficultés comportementales, et ce, jusqu'à l'âge de 14 ans, moment où il est retourné vivre avec son père.

En ce qui concerne sa consommation, l'évaluation du risque et des besoins indique qu'Alexandre a débuté sa consommation de cannabis à l'âge de 16 ans. Depuis, il en aurait consommé régulièrement à raison de deux à trois fois par semaine. Également, il aurait consommé du « speed » dans le passé, mais n'aurait plus de problématique de consommation aujourd'hui.

Au niveau de ses relations, l'évaluation des risques et des besoins indique que monsieur éprouverait plusieurs difficultés tant au niveau de ses amitiés que de ses relations amoureuses. En effet, Alexandre mentionne un passage en milieu scolaire laborieux où il aurait été victime d'intimidation, principalement en raison de ses problèmes d'élocution et de ses difficultés d'apprentissage. À un certain moment, soit vers l'âge de 15 ans, le sujet n'en peut plus de l'intimidation dont il est victime et décide d'intimider à son tour. Sur le plan affectif, Alexandre aurait entretenu une relation avec une danseuse nue durant une période d'environ sept ans. Toujours selon les dires de monsieur, cette relation aurait été généralement conflictuelle en raison d'une liaison

extraconjugale que madame entretenait. Notons que la majorité des femmes avec qui le sujet a été en relation travaillaient dans l'industrie du sexe.

Extraits d'entretiens et de la documentation disponible

L'évaluation du risque et des besoins indique que l'agression vécue par Alexandre a eu des conséquences importantes dans la vie de celui-ci. Alors qu'il avait 22 ans, Alexandre a revu son agresseur et n'a pu s'empêcher de le frapper au visage et de le couvrir d'insultes. Lors de nos entretiens, il m'a également été possible de voir à quel point cet événement perturbait encore monsieur. En effet, Alexandre devient rapidement émotif lorsque l'on tente d'aborder le sujet lors de nos rencontres. Il est possible de voir qu'il éprouve d'importantes frustrations en lien avec son agression et une certaine gêne à en parler, car il devient vite mal à l'aise ce qui a un impact sur ses problèmes d'élocution. Ces problèmes de bégaiement étant amplifiés en ma présence, nous avons décidé, en cours de route, que je n'assurerais plus le suivi de monsieur afin de ne pas nuire à son cheminement.

Selon l'évaluation du risque et des besoins, lorsque questionné à savoir comment s'est déroulé son retour chez son père, le sujet affirme que cette période fût plutôt difficile. En effet, monsieur affirme que son père consommait beaucoup d'alcool et le rouait régulièrement de coups à la tête lorsqu'il était intoxiqué. Alexandre mentionne d'ailleurs que son bégaiement et ses problèmes d'élocution ont amplifié suite à cette période de sa vie.

Il est également noté dans l'évaluation du risque et des besoins d'Alexandre que celui-ci a intégré la délinquance à son mode de vie afin d'obtenir une valorisation et un sentiment d'appartenance pouvant combler sa faible estime personnelle. De plus, monsieur identifie la présence d'une problématique de violence chez lui, celle-ci se manifestant comme moyen d'expression lors de conflits à travers la recherche de contrôle.

William

Infractions antérieures

Âgé d'une quarantaine d'années, monsieur purge actuellement une deuxième sentence fédérale d'une durée de 5 ans 7 mois et 28 jours pour les délits suivants : introduction par effraction (IPE) et commettre, IPE et intention, possession de biens

criminellement obtenus plus, vol plus, possession d'outils de cambriolage, méfaits à l'égard des autres biens, fabrication de cannabis, possession d'arme contraire à une ordonnance d'interdiction et possession de substances. Il est important de noter que, depuis sa condamnation, monsieur a obtenu une libération d'office durant laquelle il est parti en liberté illégale.

La fiche criminelle de William s'ouvre alors qu'il n'était encore qu'un adolescent avec des délits contre les biens. Bien que la criminalité du sujet semble davantage centrée contre les biens, on note l'apparition de comportements violents chez le sujet vers l'âge de 17 ans. Par la suite, une éclosion de la violence est observée entre 1995 et 2006, période durant laquelle des antécédents de voies de fait causant des lésions corporelles, de violence conjugale, de possession et de port d'arme sont notés au dossier.

Récit de vie

William est le plus vieux d'une famille de deux enfants. Le père du sujet ayant reçu une peine d'emprisonnement à perpétuité relativement à un double homicide, William a plutôt été élevé par le conjoint de sa mère qui se trouve également être le père biologique de sa jeune sœur. Ayant fait l'objet de violence physique et psychologique tout au long de son enfance, monsieur a seulement pu bénéficier d'attention négative de la part de sa mère et de son père adoptif. De plus, celui-ci affirme avoir toujours senti que ses parents avaient une préférence marquée pour sa sœur.

Les informations retrouvées au sein du plan correctionnel de monsieur indiquent également qu'il aurait été victime d'agressions sexuelles, de façon mensuelle, entre l'âge de huit et douze ans par un oncle. Le sujet affirme avoir tenté d'en parler avec sa grand-mère et ses parents, mais aucun d'eux ne serait intervenu pour mettre fin aux agressions dont il était victime. Deux tantes du sujet auraient également abusé sexuellement de lui. Suite à ces événements, William serait tombé amoureux de l'une d'elles pendant un certain temps, mais celle-ci aurait soudainement mis fin à leur relation.

À l'âge de 13 ans, suite à de nombreuses fugues et introductions par effraction, les parents du sujet auraient pris la décision de le placer en Centre d'accueil. Suite à ce placement, William serait demeuré sous la garde de la Direction de la protection de la

jeunesse jusqu'à ses 18 ans, moment où il fait face au système de justice pour adultes pour la première fois.

Sur le plan occupationnel, le sujet aurait initialement atteint un niveau primaire. Selon ses dires, il aimait l'école, mais éprouvait certaines difficultés de concentration ce qui lui aurait nui. Également, il affirme qu'il lui arrivait fréquemment de manquer les cours afin de cacher les ecchymoses dont il était couvert.

En ce qui a trait à la sphère relationnelle, deux relations significatives ont été rapportées par le sujet. On note, tout d'abord, une relation amoureuse qui dura plus ou moins cinq ans avec la mère de l'aîné de monsieur. Dans un deuxième temps, William aurait entretenu une union avec la sœur d'un codétenu rencontrée alors qu'il purgeait une peine à l'établissement carcéral de Donnacona. Un enfant est également né de cette union qui s'est terminée en 2006 suite à un conflit qui a donné lieu à des accusations de voies de fait et de culture de cannabis à l'endroit de monsieur.

Extraits d'entretiens et de la documentation disponible

Le plan correctionnel du sujet rapporte que William affirme avoir manqué d'amour et d'attention lorsqu'il était enfant. Ayant uniquement pu bénéficier d'attention négative dans son enfance, le plan correctionnel de William indique que le crime apparaît non seulement comme une façon d'attirer celle-ci, mais également de se faire prendre en charge et ainsi d'obtenir un cadre de vie sécurisant. Également, ayant été séparé de son père biologique peu de temps après sa naissance, monsieur est un homme carencé affectivement dont la recherche identitaire l'a mené à poser des gestes insoucians qui ont eu des conséquences négatives sur sa vie.

Au niveau de l'attitude, il semblerait que le sujet ait intégré le vol par effraction comme un mode vie. Également, suite à sa première peine d'emprisonnement en établissement fédéral, il semblerait que le sujet en soit venu à valoriser le milieu criminel en s'impliquant dans le trafic de tabac et de stupéfiants alors qu'il était détenu. De plus, lors de son arrivée en milieu carcéral, William s'est rapidement aperçu qu'il jouissait d'un certain statut en raison de ses origines biologiques. Il en a donc profité pour obtenir le respect et la valorisation dont il affirme avoir été privé durant son enfance.

Par rapport à son problème de toxicomanie, monsieur avoue avoir débuté sa consommation d'alcool vers l'âge de 12 ans pour ensuite se tourner vers des drogues telles que la marijuana, le haschich et la cocaïne avant d'atteindre ses 20 ans, moment où il affirme avoir mis fin à cette consommation. Cependant, de nombreuses rechutes sont répertoriées au dossier de monsieur ainsi que quelques condamnations en lien avec les stupéfiants.

Chapitre 4 : Discussion

L'analyse du matériel provenant des entretiens, des plans correctionnels, des profils criminels et des évaluations du risque et des besoins des participants a permis de mettre en relief quatre principales catégories d'événements potentiellement traumatogènes vécus par ceux-ci. Il s'agit des séparations, des mauvais traitements psychologiques, des abus physiques et des abus sexuels.

Séparation

Le terme séparation désigne le fait de se séparer, de s'éloigner ou encore d'être éloigné de quelqu'un pour une durée de temps plus ou moins longue. Il s'agit d'un relâchement ou encore de la rupture du lien qui unissait deux personnes ou plus (CNRTL, 2012).

L'analyse du matériel a permis d'identifier des circonstances susceptibles d'avoir été vécues comme une séparation ou un abandon. Notamment, Roberto affirme avoir vécu difficilement son immigration au Québec. En effet, la perte de repères causée par cette immigration a engendré un important stress chez monsieur. De plus, la séparation d'avec son grand-père, conséquence du déménagement de Roberto, semble avoir été une épreuve supplémentaire pour celui-ci. Finalement, le départ de la fratrie du nid familial, quelques années plus tard, donne l'impression que cette troisième perte de figures parentales est à la base des problèmes de comportement du participant. En effet, suite à cette ultime séparation, le sujet s'est retrouvé dans un environnement familial présentant des lacunes disciplinaires importantes.

C'est donc dans ce contexte que Roberto, en l'absence d'un environnement familial adéquat et à la recherche de nouveaux repères, s'affilie à des individus marginaux qui comblent son besoin d'appartenance et qui lui procurent une certaine valorisation. Hamel, Cousineau, Techit, Léveill  et V zina (2003) indiquent que bon nombre de jeunes qui s'affilient   un gang vont le faire puisqu'il s'agit pour eux d'un moyen d'acqu rir valorisation, affiliation et protection. L'immigration et l'abandon v cus par Robert l'ayant priv  de plusieurs besoins fondamentaux, il semble donc que c'est en s'affilient   des pairs criminalis s qu'il a trouv  le moyen de les combler.

C'est également durant cette période, soit vers l'âge de 14 ans, que Roberto débute sa consommation d'alcool et de cannabis et que ses comportements problématiques (vols, agression armée, méfaits, etc.) commencent à se manifester. Brendgen, Vitaro et Burkowski (2000) indiquent, dans leur étude sur l'affiliation à des pairs délinquants, qu'une faible supervision parentale combinée à une affiliation à des pairs criminalisés favorisera les conduites délinquantes, comme ce fût le cas pour Roberto. Apparaissant comme un jeune homme immature, carencé et influençable, l'absence d'un cadre familial et la perte de repères à un jeune âge semblent avoir eu un impact important sur la trajectoire de vie de celui-ci.

Sa mère ayant quitté le nid familial alors qu'il n'était qu'un bébé et ayant été placé en Centre jeunesse par son père peu de temps après, Alexandre présente également des carences affectives qui semblent avoir modulé son comportement. Granic et Patterson (2006) indiquent que l'environnement familial dans lequel un enfant évoluera aura un important impact sur la trajectoire de vie de celui-ci. Les auteurs mentionnent, entre autres, que la présence de lacunes au niveau de la supervision parentale ou de la capacité de punir et de renforcer certains comportements de l'enfant vont favoriser l'initiation, mais particulièrement le maintien de comportements problématiques chez celui-ci. Ayant grandi dans une famille où le seul adulte responsable était bien souvent intoxiqué et ayant vécu dans de nombreuses familles d'accueil et dans différents Centres d'accueil par la suite, Alexandre n'a pas eu la chance de grandir dans un environnement familial stable. Il est donc possible de supposer que l'absence d'un cadre familial et la présence de lacunes disciplinaires durant l'enfance du participant peuvent avoir eu un impact sur l'initiation de ses comportements problématiques.

Tout comme pour les cas de Roberto et d'Alexandre, le vécu d'abandons semble également avoir eu un impact important sur la trajectoire de vie de William. En effet, dès son jeune âge, celui-ci a été séparé de son père biologique; ce dernier ayant été incarcéré pour double homicide. L'étude de Mott, Kowaleski-Jones et Menaghan (1997) montre que l'absence du père au sein de la cellule familiale est associée à un risque accru de difficultés scolaires, à une fragilité de la santé physique et mentale ainsi qu'à des problèmes de comportement chez les enfants de celui-ci. En regard à cela, il est possible de faire des liens et de supposer que le départ de son père a eu certains impacts dans la vie de William. En effet, celui-ci semble avoir tenté de combler le vide

laissé par l'absence de son père en adoptant des comportements lui permettant de suivre les traces de ce dernier. Cette recherche identitaire serait donc à l'origine de plusieurs des comportements problématiques du sujet. Il aurait, entre autres, posé des gestes violents afin d'être transféré à Donnacona et ainsi pouvoir en apprendre davantage sur son père biologique et sur le chemin emprunté par celui-ci.

Également, bien qu'il s'agisse d'un autre type d'attention négative, les agressions sexuelles répétées dont le sujet était victime lui procuraient des moments d'intimité avec des personnes de sa famille, donc avec des personnes importantes pour lui. Dans un tel contexte, la fin des agressions peut avoir été perçue comme une sorte d'abandon, d'autant plus que William avait développé des sentiments amoureux envers l'une de ses tantes. C'est à partir de ce moment, soit vers l'âge de 13 ans, que les problèmes de comportement de William se sont intensifiés. Le sujet s'est alors mis à fuguer de façon régulière, ce qui pourrait être directement relié aux agressions subies selon Kaufman et Widom (1999). En effet, ces chercheurs affirment qu'il est fréquent pour des enfants victimes d'abus perpétrés à la maison d'utiliser les fugues comme stratégie d'adaptation. Ces enfants voient le fait de fuguer comme une façon de s'évader d'un environnement négligent et abusif. C'est également à ce moment que débutent les introductions par effraction et la consommation d'alcool et de drogues du participant. Il est possible de présumer un lien entre la fin des agressions et le début des comportements problématiques et donc de supposer que l'arrêt des agressions fût vécu difficilement par William.

Mauvais traitements psychologiques

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les mauvais traitements psychologiques se définissent comme étant des comportements de nature à causer du tort à une personne. Ces comportements se traduisent, entre autres, par de l'indifférence, du dénigrement, du rejet, de l'isolement, etc. (LPJ, 2010).

L'analyse du matériel montre que deux des trois participants à l'étude ont été victimes de mauvais traitements psychologiques, ce qui peut avoir eu un impact sur leur trajectoire de vie. Notamment, Alexandre relate avoir eu un passage en milieu scolaire plutôt difficile. En effet, celui-ci a été victime d'intimidation dès son entrée à la maternelle en raison de ses difficultés d'élocution, et ce, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 15 ans. À

ce moment, n'en pouvant plus d'être victime d'intimidation, il décide d'intimider à son tour afin de renverser la situation.

William a également été victime de mauvais traitements psychologiques durant son enfance. En effet, sa mère et son beau-père étaient violents verbalement avec lui. Ces mauvais traitements ont entraîné une diminution de la confiance et de l'estime en soi du participant.

Tracy et Robins (2003) suggèrent que les individus qui présentent une faible estime personnelle vont avoir tendance à extérioriser des sentiments d'hostilité et de colère comme stratégie d'adaptation à l'infériorité et à la honte ressentie. Cette théorie pourrait donc expliquer le fait qu'Alexandre se soit tranquillement tourné vers la délinquance, puisque cela lui permettait de combler certains manques et de pallier à sa faible estime personnelle. Quelques années plus tard, le sujet est devenu « collecteur » pour le crime organisé, continuant d'utiliser la peur et la force physique afin de se faire respecter. Avec le temps, ces valeurs criminelles se sont donc bien installées en lui en raison du statut que cela lui permettait de conserver. Cette théorie pourrait aussi permettre de mieux comprendre les comportements problématiques de William qui a également tenté de pallier à son sentiment d'infériorité du mieux possible. C'est ainsi que, sentant qu'il était respecté par ses codétenus en raison du statut de son père et désirant obtenir le même statut, il s'est impliqué dans des activités criminelles à l'intérieur du milieu carcéral. L'incarcération est donc devenue, pour lui, une façon d'attirer l'attention et d'obtenir une certaine valorisation.

Abus physiques

Toujours selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les abus physiques se définissent comme étant des sévices corporels ou encore des méthodes éducatives déraisonnables de la part d'une personne (LPJ, 2010). Il s'agit, plus précisément, d'abus impliquant un contact physique causant de l'intimidation, des blessures ou toutes autres souffrances physiques (Wikipédia, 2015).

L'analyse du matériel a également permis de mettre en relief des situations potentiellement traumatogènes où les participants ont subi de la violence physique. Entre autres, Alexandre et William ont tous les deux été victimes d'abus physiques de la part d'adultes leur servant de figures parentales. En effet, le père d'Alexandre le rouait

de coups à la tête lorsqu'il consommait de l'alcool, alors que la mère et le beau-père de William étaient violents envers lui à un tel point qu'il devait parfois s'absenter de l'école pour camoufler ses blessures.

Des chercheurs ont montré qu'une exposition répétée à de la violence serait susceptible d'entraîner une consommation de substances illicites chez certaines victimes dans le but d'engourdir les émotions ressenties par celles-ci. Également, le fait de vivre des abus physiques répétés pourrait engendrer un sentiment d'insécurité chez les victimes, ce qui entraînerait une augmentation de la violence envers autrui dans le but de pallier à ce sentiment (Ariga et coll., 2008). De plus, selon certaines études (Kernberg, 2004; Casoni & Brunet, 2007), la violence peut être vue comme découlant de facteurs sociaux et environnementaux tels que l'apprentissage et l'imitation de comportements inadaptés, principalement vus chez les parents durant l'enfance (Bandura, 1977). En effet, il a été montré que les individus qui ont des comportements violents à l'âge adulte ont, pour la plupart, été victimes d'abus, durant leur enfance; ces abus ayant occasionné des traumatismes importants. Le vécu répétitif de traumatismes engendrerait également un important stress chez la victime qui a l'impression qu'elle ne peut compter que sur elle-même, ce qui peut avoir divers effets à long terme. Dans les cas d'Alexandre et de William, il est possible d'avancer une identification à l'agresseur. Agissant comme mécanisme de défense, cette identification est reliée à la recherche de force et de pouvoir (Casoni & Brunet, 2007). Ayant vécu de nombreuses situations dans lesquelles ils se sont sentis impuissants, Alexandre et William ont pu en venir à utiliser la force pour reprendre le contrôle de leur vie. Les actes de violence leur rappelant les abus vécus dans l'enfance, ceux-ci ont pu recréer les comportements de leurs parents dans le but d'acquérir un certain pouvoir dans des situations où ils n'en avaient plus, par exemple lorsque William a surpris sa conjointe au lit avec un autre homme ou encore lorsqu'Alexandre a croisé son agresseur dans une arcade.

Abus sexuels

Les abus sexuels sont des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part d'un individu sans le consentement de la personne visée par ces gestes ou, dans certains cas, par une manipulation affective ou par du chantage (Agressions sexuelles, 2010).

Le matériel analysé nous a permis de faire ressortir certaines situations potentiellement traumatogènes où il y a eu agression sexuelle. Premièrement, Alexandre a vécu une agression sexuelle par un homme qui lui était inconnu alors qu'il était âgé de 8 ans. De plus, cette agression s'est déroulée sous la menace d'une arme. En rencontre, il fut possible de voir que le sujet devenait rapidement émotif lorsque nous abordions le sujet, ce qui nous laisse supposer que cette agression a laissé des séquelles importantes chez le participant.

William a également été victime d'abus sexuels durant son enfance. En effet, comme mentionné précédemment, celui-ci s'est fait agresser par un oncle et deux tantes durant quelques années. De plus, ses parents et sa grand-mère n'ont pas réagi lorsque celui-ci a tenté de dénoncer la situation. Selon le profil criminel du participant, ses problèmes de consommation et ses comportements problématiques, principalement ses fugues répétées, auraient débuté peu de temps après la fin des abus. Selon Widom (1995, 1996) les enfants victimes d'abus sexuels sont plus susceptibles de présenter des comportements délinquants que les victimes de tout autre type de crime, le comportement le plus souvent rapporté étant les fugues. L'auteur indique effectivement que les enfants victimes d'agressions sexuelles sont plus à risque de fuir de la maison, ce risque augmentant si l'enfant est également victime de violence physique et de négligence. Il est donc possible de supposer que les abus répétés dont William a été victime ont eu un impact sur sa trajectoire de vie, plus particulièrement sur le commencement de ses fugues et par le fait même, de ses introductions par effraction, puisque c'est dans le but de passer la nuit à l'abri qu'il a commencé à commettre ce type de délit.

Les auteurs McGrath, Abbott Nilsen et Kerley (2011), dans leur étude sur les victimes d'abus sexuels, indiquent que le trauma vécu par l'enfant victime d'agressions sexuelles peut être relié à une multitude de problématiques qui surviendront à l'âge adulte incluant de la dépression, de l'anxiété, un stress post-traumatique, des difficultés relationnelles ainsi qu'un abus de substance. En regard aux informations analysées, on peut supposer l'existence d'un lien entre les abus sexuels vécus par Alexandre et William et le développement de problèmes de comportement à l'adolescence et à l'âge adulte. En effet, ces deux participants présentent des problèmes au niveau de leurs relations interpersonnelles ainsi qu'un historique d'abus de substances illicites qui semblent liés aux abus dont ils ont été victimes durant leur enfance.

CONCLUSION

Ce présent rapport de stage visait l'étude de la trajectoire de changement d'hommes ayant vécu des événements potentiellement traumatogènes. Pour y parvenir, nous avons analysé le matériel recueilli lors nos rencontres de suivi ainsi que divers documents fournis par l'Agence Sociale Saint-Laurent afin d'établir le récit de vie de trois hommes et d'y cerner la présence de situations susceptibles d'être traumatogènes. Par la suite, nous avons tenté de saisir la trajectoire de changement de ces hommes et de comprendre l'impact des divers événements potentiellement traumatogènes vécus sur celle-ci.

L'analyse des récits de vie de nos trois participants révèle qu'ils ont été confrontés à au moins un événement potentiellement traumatogène au cours de leur vie. Également, tout comme plusieurs études (Wemmers & Cyr, 2014; McGrath, Abbott Nilsen & Kerley, 2011; Widom, 1989, 195, 1996; Lansford et coll., 2007) l'ont montré, l'analyse du matériel permet de supposer l'existence de liens entre les situations potentiellement traumatogènes vécues dans l'enfance et le développement de certaines problématiques retrouvées chez Roberto, Alexandre et William. En effet, les épreuves vécues par les participants ont engendré des carences affectives ainsi que des problèmes de comportement intériorisés et extériorisés chez ceux-ci. Les résultats obtenus concordent donc avec ceux d'autres études (Steiner, Garcia & Mathews, 1997; Flannery, Singer & Wester, 2001; Macmillian, 2001) reliant les événements traumatiques vécus dans l'enfance aux problèmes de comportement pouvant apparaître un peu plus tard comme la délinquance, les comportements violents et l'abus de substance (Abram, Teplin, Charles, Longworth, McClelland et Dulcan, 2004). Bien que non généralisables, ces résultats montrent l'importance de l'impact des événements potentiellement traumatogènes vécus dans l'enfance sur la trajectoire de vie des participants à l'étude.

De plus, ce rapport de stage a permis de mettre en relief quatre différents types de traumatismes qui reviennent plus fréquemment dans les récits de vie des participants, soit la séparation, les abus physiques, les abus sexuels ainsi que les mauvais traitements psychologiques; la séparation étant le trauma revenant le plus fréquemment dans les histoires de vie de nos participants, ce qui correspond aux résultats trouvés par Bowlby dans son étude réalisée en 1944 auprès de 44 adolescents, 31 garçons et 13 filles, présentant une problématique de vol.

Bien que plusieurs éléments nous permettent de supposer que le vécu d'événements potentiellement traumatogènes a un impact sur la trajectoire de vie des délinquants en ce qui concerne l'initiation au crime, peu d'éléments nous permettent d'affirmer que de tels liens existent entre le vécu de trauma et le désistement criminel. Malgré le fait que les données recueillies ne nous permettent pas d'identifier la présence de trauma ayant pu jouer un rôle direct dans le désistement criminel des participants, il semble que les événements vécus par Alexandre jouent en sa défaveur lorsqu'il est question de désistement criminel. En effet, sa faible estime personnelle et son anxiété refont surface lorsque l'on tente d'aborder son passé, principalement l'abus sexuel dont il a été victime. On note également que la colère du participant est toujours aussi présente envers son agresseur qu'il tient responsable pour bon nombre de ses soucis. Lors de nos rencontres, il fut possible de noter une régression chez le participant dont les problèmes de bégaiement s'accroissaient en notre présence et principalement lorsque l'on abordait des sujets plus difficiles pour lui. Il semble donc que les événements potentiellement traumatogènes qui ont parsemé la trajectoire de vie du participant engendrent une gêne excessive qui l'empêche d'aller de l'avant et qui ralentit ainsi son processus de désistement.

De plus, il est possible de noter certains changements dans la trajectoire des participants si l'on regarde plutôt leur cheminement comme un processus de désistement comme le suggère Maruna (2001). Roberto, Alexandre et William sont effectivement conscients qu'ils ont des problèmes à régler et ils désirent apporter des changements à leur mode de vie; certains d'entre eux ayant déjà fait des tentatives afin de retrouver un équilibre dans leur vie et souhaitant passer à l'action dans un futur rapproché afin d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Ceux-ci se retrouvent donc aux étapes de la contemplation et de la préparation dans le cycle de changement identifié par Prochaska, Norcross et Diclemente (1994), certains ayant déjà parcouru le cycle à quelques reprises sans toutefois l'avoir compléter.

Finalement, les études de cas viennent également appuyer certains éléments des théories déjà en place qui ont été présentées plus haut. Par exemple, le cas de Roberto est une bonne démonstration du processus de désistement selon la perspective holistique (Dufour & Brassard, 2014). En effet, sa relation conjugale ainsi que la naissance de son fils semblent avoir eu un impact positif sur sa trajectoire de vie, le sujet se disant motivé à effectuer des changements dans sa vie afin de remplir son rôle

de père. De plus, l'attachement qu'il a développé envers sa conjointe et son fils le pousse au désistement ce qui concorde avec la théorie de Laub et Sampson (1993). Dans cette théorie, il est stipulé qu'un contrevenant qui s'investit dans de nouveaux rôles sera plus enclin à mettre fin à sa carrière criminelle et qu'un engagement dans un rôle considéré comme plus conventionnel, par exemple dans le rôle de père, aura un impact positif sur le désistement de celui-ci (Sampson & Laub, 2005). L'analyse de la situation délictuelle et le rapport d'évaluation du risque et des besoins de Roberto indiquent que relativement à ses responsabilités parentales, Roberto se dit heureux et prêt à relever le défi. De plus, celui-ci se dit grandement motivé à modifier certains éléments de son mode de vie. En effet, depuis la naissance de son fils, le sujet aurait trouvé un emploi légitime, aurait intégré une thérapie en matière de violence et aurait diminué sa consommation de marijuana. Bref, il est possible d'affirmer que la venue au monde de son fils a suscité une prise de conscience chez le participant en ce qui concerne son oisiveté, sa consommation et ses fréquentations ce qui va dans le sens de la théorie du contrôle social proposée par Laub et Sampson (1993).

L'information disponible nous permettant de faire peu de liens entre les événements vécus et le processus de désistement dans lequel les participants à notre étude sont impliqués, la méthode utilisée pour la cueillette de données de ce projet constitue une faiblesse de ce rapport de stage. En effet, plusieurs données ont été recueillies à partir de documents correctionnels. Bien que ces documents représentent une riche base de données, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de données recueillies dans divers contextes par divers intervenants. Nous n'avons donc aucune information en ce qui concerne le lien de confiance entre les sujets et les intervenants. Il aurait donc été préférable de réaliser davantage d'entrevues auprès des participants afin de pouvoir aborder les sujets qui nous intéressaient plus en profondeur. Aussi, en faisant ainsi, nous aurions eu accès à plus de matériel en ce qui concerne le passage en milieu carcéral des participants et donc, il nous aurait peut-être été possible de faire ressortir des liens entre les traumas vécus durant cette période et le désistement au crime des délinquants à l'étude. Finalement, puisque le projet s'est fait principalement à partir de documentation, il nous a été impossible de confirmer lesquels des événements potentiellement traumatogènes vécus avaient été perçus comme des traumas par les participants. En utilisant plutôt du matériel recueilli en entrevue, il nous aurait été possible de valider l'information auprès de ceux-ci. Nous aurions également pu pousser

le tout plus loin à savoir lequel des événements avait été vu comme le plus difficile par les participants.

Cette étude nous a permis de montrer que certains événements potentiellement traumatogènes peuvent avoir un impact sur les trajectoires de changement des individus les ayant vécus. De plus, les cas à l'étude nous ont permis de mettre en relief l'étendue des problèmes de comportement pouvant être reliés à ces événements vécus dans l'enfance. Cette étude montre donc l'importance d'identifier les individus ayant vécu des situations susceptibles d'être traumatogènes afin d'intervenir auprès d'eux le plus rapidement possible et ainsi de diminuer les conséquences pouvant découler du vécu de ces situations. D'un point de vue clinique, l'identification des individus ayant vécu des événements potentiellement traumatogènes permettra aux intervenants de travailler à la base, c'est-à-dire au niveau de la prévention de la criminalité. Ainsi, en travaillant auprès des individus identifiés comme susceptibles de développer des troubles de comportement, les intervenants auront un impact positif à long terme sur le taux de criminalité; ce qui est un plus à une époque où le nombre de ressources disponibles en milieu carcéral ne fait que diminuer.

Références

- Abbott, A. (1997). On the Concept of Turning Point. *Comparative Social Research*, 16, 85-105.
- Abram, K, Teplin, L., Charles, D., Longworth, S., McClelland, G. & Dulcan, M. (2004). Posttraumatic Stress Disorder and Trauma in Youth in Juvenile Detention. *Arch Gen Psychiatry*, 61, 403-410.
- Agressions sexuelles (2010). Mieux comprendre les agressions sexuelles : définition. Extrait du site web Agressions sexuelles du Gouvernement du Québec le 16 décembre 2015 : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/mieux-comprendre/>
- Agnew, R. (2001). Building on the foundation of general strain theory: specifying the types of strain most likely to lead to crime and delinquency, *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 38(4), 319-361.
- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (5th ed.)*. Washington, DC.
- Anadon, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26 (1), 5-31.
- Archer, M. S. (1995). *Realist social theory: the morphogenetic approach*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (1996). *Culture and agency: the place of culture in the social theory*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2000). *Being human: the problem of agency*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2002). Realism and the problem of agency. *Alethia*, 5(1), 11-20.

Archer, M. S. (2010). Routine, reflexivity and realism. *Sociological Theory*, 28(3), 272-303.

Ariga, M., Uehara, T., Takeuchi, K., Ishige, Y., Nakano, R. & Mikuni, M. (2008). Trauma exposure and posttraumatic stress disorder in delinquent female adolescents. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 49(1), 79-87.

ASRSQ (2015). À propos de l'ASRSQ : Mission. Extrait du site web de l'Association des services de réhabilitation du Québec le 15 mars 2015 : http://www.asrsq.ca/fr/asrsq/asrsq_mis.php

Auxéméry, Y. (2012). L'état de stress post-traumatique comme conséquence de l'interaction entre une susceptibilité génétique individuelle, un événement traumatogène et un contexte social. *L'encéphale*, 38, 373-380.

Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. New York : General Learning Press.

Blokland, A. A. J. (2005). *Crime over the life span: Trajectories of criminal behavior in Dutch offenders*. Leiden, the Netherlands: NSCR.

Brendgen, M., Vitaro, F. & Bukowski, W. (2000). Stability and Variability of Adolescents' Affiliation with Delinquent Friends: Predictors and Consequences. *Social Development*, 9(2), 205-225.

Breslau, N. & Davis, G.C. (1992). Posttraumatic stress disorder in an urban population of young adults: Risk factors for chronicity. *American Journal of Psychiatry*, 149, 671-675.

Breslau, N., Davis, G. C., Andreski, P. & Peterson, E. (1991). Traumatic events and post-traumatic stress disorder in an urban population of young adults. *Archives of General Psychiatry*, 48, 216-222.

- Brewin, C.R., Andrews, B. et Valentine, J.D. (2000). Meta-analysis of risk factors for post-traumatic stress disorder in trauma-exposed adults. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68 (5), 748-766.
- Brillon, P., Marchand, A. & Stephenson, R. (1996). Modèles comportementaux et cognitifs du trouble de stress post-traumatique. *Santé mentale au Québec*, XXI (1), 129-144.
- Bowlby, J. (1944). Forty-Four Juvenile Thieves: Their Characters and Home-Life. *International Journal of Psycho-Analysis*, 25, 19-53.
- Bushway, S. D., Piquero, A. R., Broidy, L. M., Cauffman, E., & Mazerolle, P. (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology*, 39, 491-515.
- Burnett, R. (2004). To reoffend or not to reoffend? The ambivalence of convicted property offenders. In S. Maruna & R. Immarigeon (Eds.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration* (pp. 152-180). Cullompton, Devon, UK: Willan.
- Burnett, R. (2010). The Will and the Ways to Becoming an Ex-Offender. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54(5), 663-666.
- Casoni, D. and Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence. Part I; The case of the chronically violent delinquents, *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15(1), 41-54.
- Casoni, D. (2010). L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines. *Criminologie*, 43(2), 351-372.
- Chidiac, N. & Crocq, L. (2010a). Le psychotrauma. Stress et trauma. Considérations historiques. *Annales médico-Psychologiques*, 168, 311-319.
- Chidiac, N. & Crocq, L. (2010b). Le psychotrauma. II. La réaction immédiate et la période post-immédiate. *Annales médico-Psychologiques*, 168, 639-644.

- Chidiac, N. & Crocq, L. (2011). Le psychotrauma (III) – Névrose traumatique et état de stress posttraumatique. *Annales médico-Psychologiques*, 169, 327-331.
- CNRTL (2012). Séparation. Extrait du site web du Centre national de ressources textuelles et lexicales le 16 décembre 2015 : <http://www.cnrtl.fr/definition/s%C3%A9paration>
- Cornish, Derek & Clarke, Ronald V. (1986). "Introduction" in *The Reasoning Criminal*. Cornish, Derek and Ronald Clarke (eds.). New York : Springer-Verlag. pp 1–16. [ISBN 3-540-96272-7](https://doi.org/10.1007/978-1-4939-9627-7)
- Cornish, D., & Clarke, R. (1987). Understanding crime displacement: An application of rational choice theory. *Criminology*, 25(4), 933–947
- Crutchfield, R. (1995). Ethnicity, Labor Markets, and Crime. In *D.F. Hawkins, ed., Ethnicity, Race, and Crime*, 194–211. Albany, NY : State University of New York Press.
- Cromwell, P., Olson, J. & Avarly, D.W. (1991). *Breaking and Entering: An Ethnographic Analysis of Burglary*. Newbury Park, Californie : Sage.
- Crocq, L. (2015). Communication : Conclusion de la journée. *Annales Médico-Psychologiques*, 173, 887-891.
- Cuevas, C., Finkelhor, D., Turner, H. & Ormrod, R. (2007). Juvenile Delinquency and Victimization. A Theoretical Typology. *Journal of Interpersonal Violence*, 22(12), 1581-1602.
- Cusson, M. & Pinsonneault, P. (1986). The decision to give up crime. In *Cornish, D. & Clarke, R. (eds.). The Reasoning Criminal*. New York : Springer-Verlag.
- Cyr, K., Clément, M. & Chamberland, C. (2014). La victimisation, une norme dans la vie des jeunes du Québec? *Criminologie*, 47(1), 17-40.

- De Arellano, M. & Kmett Danielson, C. (2008). Assessment of Trauma History and Trauma-Related Problems in Ethnic Minority Child Populations: An INFORMED Approach. *Cognitive and Behavioral Practice*, 15, 53-66.
- Denzin, N.K. (1989). *Interpretive Interactionism*. Newbury Park, California : Sage.
- Devers, L. (2011). Research Summary: Desistance and Developmental Life Course Theories. *Bureau of Justice Assistance U.S. Department of Justice*.
- Ditchfield, J. (1994). Family Ties and Recidivism: Main Findings of the Literature. *Home Office Research Bulletin* 36, 3–9.
- Dufour, I., Brassard, R. & Guay, J-P. (2009). Le sursis, la récidive et la réinsertion sociale : un équilibre précaire [Conditional sentence, recidivism and social reintegration : A precarious equilibrium]. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 51(3), 303-327.
- Dufour, I. (2013). *Réalisme critique et désistement du crime chez les sursitaires québécois : Appréhension des facteurs structurels, institutionnels et identitaires*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada.
- Dufour, I. & Brassard, R. (2014). The convert, the remorseful and the rescued : Three different processes of desistance from crime. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 0(0), 1-23.
- Dulmus, C., Sowers, K. & Theriot, M. (2006). Prevalence and Bullying Experiences of Victims and Victims Who Become Bullies (Bully-Victims) at Rural Schools. *Victims and Offenders*, 1(1), 15-31.
- Elliott, D. S., Huizinga, D., & Menard, S. (1989). *Multiple problem youth: Delinquency, substance use, and mental health problems*. New York : Springer-Verlag.
- Farrall, S. (2004). Social capital and offender reintegration: making probation desistance focussed. In S. Maruna & R. Immarigeon (Eds.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration* (pp. 57-82). Cullompton, Devon, UK: Willan.

- Finkelhor, D., Turner, H., Shattuck, A. & Hamby, S. (2013). Violence, Crime, and Abuse Exposure in a National Sample of Children and Youth. *JAMA Pediatrics*, 167(7), 614-621.
- Flannery DJ, Singer MI, Wester K. (2001) Violence exposure, psychological trauma, and suicide risk in a community sample of dangerously violent adolescents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 40, 435-442.
- Freud, S. (1926). Inhibition, symptôme et angoisse, *OCF*, XVII, Paris, PUF, p. 203-286.
- Freud, S. (1939). L'homme Moïse et la religion monothéiste, Paris, Gallimard, 1986.
- Gagnon, Y. (2005). L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation. *Les presses de l'Université du Québec*, 146 pages.
- George, A. & Bennett, A. (2004). Case Studies and Theory Development in the Social Sciences. *Belfer Center for Science and International Affairs*, Massachusetts, 331 pages.
- Glowacz, F. & Born, M. (2013). Racines développementales et processus psychologiques de la délinquance juvénile violente. Dans Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (dir) *Traité des violences criminelles. (Chapitre 2, 48-66)*. Montréal, Québec : Éditions Hurtubise
- Gottfredson, M. & Hirschi, T. (1990). A General Theory of Crime. Stanford, California: Stanford University Press.
- Granic, I. & Patterson, G. (2006). Toward a Comprehensive Model of Antisocial Development: A Dynamic Systems Approach. *Psychological Review*, 113(1), 101-131.
- Hamel, J. (1998). Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels. *Cahiers internationaux de sociologie*, 104, 121-138.

- Hamel, S., Cousineau, M., Tichit, L., Léveillé, S. & Vézina, M. (2003). Analyse de la construction d'une innovation sociale : le cas de *Jeunesse et gangs de rue*. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 52-79.
- Hartley, J. (2004). Case Study Research. *Essential Guide to Qualitative Methods in Organizational Research*, SAGE Publications, Grande-Bretagne, 388 pages.
- Hirschi, T., & Gottfredson, M. R. (1995). Control theory and the life-course perspective. *Studies on Crime and Crime Prevention*, 4, 131-142.
- Juristat (2010). Les services correctionnels pour adulte au Canada, 2008-2009. Extrait du site web Statistiques Canada du gouvernement du Canada le 15 décembre 2015 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010003/article/11353-fra.htm>
- Kaufman, J. & Widom, C. (1999). Childhood Victimization, Running Away, and Delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(4), 347-370.
- Kazemian, L. (2007). Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological, and Policy Considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 5-27.
- Kernberg, O. F. (2004). *Aggressivity, narcissism, and self-destructiveness in the therapeutic relationship: New developments in the psychopathology and psychotherapy of severe personality disorders*. New Haven, CT : Yale University Press.
- Lacourse, E. (2013). Les trajectoires de conduites agressives de l'enfance à l'âge adulte. Dans Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (dir) *Traité des violences criminelles*. (Chapitre 1, p.21-45). Montréal, Québec : Éditions Hurtubise
- Landreville, P. (1988). Quelques considérations à partir de la situation canadienne. *Déviances et société*, 12 (3), 291-296.
- Lang, P. J. (1977). Imagery in therapy: An information processing analysis of Fear. *Behaviour Therapy*, 8, 862-886.

- Lang, P. J. (1979). A bio-information theory of emotional imagery. *Psychophysiology*, 16, 495-512.
- Lang, R. J. (1985) The cognitive psychophysiology of emotion: Fear and anxiety, in Tuma, A. H., Maser, J. D., eds., *Anxiety and the Anxiety Disorders*, Erlbaum, Hillsdale, 131-170.
- Lansford, J. E., Miller-Johnson, S., Berlin, L. J., Dodge, K. A., Bates, J. E., & Pettit, G. S. (2007). Early physical abuse and later violent delinquency: A prospective longitudinal study. *Child maltreatment*, 12(3), 233-245.
- Laub, J. & Sampson, R. (1993). Turning Points in the Life Course: Why Change Matters to the Study of Crime. *Criminology*, 31(3), 301-325.
- Laub, J. & Sampson R. (2001). Understanding Desistance from Crime. *Crime and Justice*, 28, 1-69.
- Laub, J. & Sampson, R. (2003). Life-Course Desisters? Trajectories of Crime among Delinquent Boys Followed to Age 70. *Criminology*, 41(3), 555-592.
- Le Blanc, M. (2010). La conduite déviante des adolescents : son développement et ses causes. Dans Le Blanc, M. & Cusson, M. (dir.) *Traité de criminologie empirique. (Chapitre 8, p.227-272)*. Montréal, Québec : Les presses de l'Université de Montréal
- LeBlanc, M. & Fréchette, M. (1989). Male criminal activity from childhood to adulthood: Multilevel and developmental perspectives. New York : Springer-Verlag.
- LeBlanc, M., & Loeber, R. (1993). Precursors, causes and the development of criminal offending. *Precursors and causes in development and psychopathology*, 233-263.
- Leplant, J. (2002). De l'étude de cas à l'analyse de l'activité. *Pistes*, 4(2), 1-31.

- Les 7 du Québec (2013). Entrevue exclusive avec le Sénateur conservateur : Pierre-Hugues Boisvenu. Extrait du site web 7 de garde le 14 décembre 2015 : <http://www.les7duquebec.com/7-de-garde-2/entrevue-exclusive-avec-le-senateur-conservateur-pierre-hugues-boisvenu/>
- LPJ (2010). Manuel de référence sur la protection de la jeunesse. Extrait du site web du Gouvernement du Québec le 16 décembre 2015 : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1995606>
- Lloyd, C. (2007). Perceptions of the Self and Desistance : Investigating Positive Attributes Associated with Exiting Crime. Thèse de doctorat, Carleton University, Ottawa, Canada.
- Macmillan R. (2001) Violence and the life course: the consequences of victimization for personal and social development. *Annual Review of Sociology*, 27, 1-22.
- Maisons de Transition de Montréal inc. (2014). Faits saillants 2012-2013.
- Martin, M., Germain, V. & Marchand, A. (2006). Facteurs de risque et de protection dans la modulation de l'état de stress post-traumatique. *Les troubles liés aux événements traumatiques*, 51-86.
- Marshall, C. & Rossman, G.B. (1989). Designing qualitative research. Newbury Park (CA), Sage.
- Maruna, S. (2001). Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives. Washington, DC : American Psychological Association.
- Maruna, S. & Immarigeon, R. (2004). After Crime and Punishment: Pathways to Offender Reintegration. Cullompton, Devon, UK: Willan.
- Maschi, T., Bradley, C., & Morgen, K. (2008). Unraveling the link between trauma and delinquency: The mediating role of negative affect and delinquent peer exposure. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 6(2), 136-157.

- Massoglia, M. (2007). Subjective Desistance and the Transition to Adulthood. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 90-103.
- McGrath, S., Abbott Nilsen, A. & Kerley, K. (2011). Sexual victimization in childhood and the propensity for juvenile delinquency and adult criminal behaviour: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 16, 485-492.
- Mills, A. & Codd, H. (2008). Prisoner's families and offender management: Mobilizing social capital. *Probation Journal*, 55(1), 9-24.
- Mott, F., Kowaleski-Jones, L. & Menaghan, E. (1997). Paternal Absence and Child Behavior: Does a Child's Gender Make a Difference? *Journal of Marriage and Family*, 59(1), 103-118.
- Morizot, J. & Le Blanc, M. (2007). Behavioral, Self, and Social Control Predictors of Desistance From Crime: A Test of Launch and Contemporaneous Effect Models. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 50-71.
- Organisation Mondiale de la Santé. CIM-10. Classification Internationale des Maladies. Dixième révision. Chapitre V : troubles mentaux et troubles du comportement. Paris : Masson; 1992 [Genève OMS. Trad fr.].
- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative : Une méthodologie de la proximité dans H. Dorvil (Éd.) Problèmes sociaux : Théories et méthodologies de la recherche. Tome III, 409-444.
- Polkinghorne, D. E. (1989). Phenomenological Research Methods. In R. S. Valle & S. Halling (Eds.), *Existential-phenomenological Perspectives in Psychology: Exploring the Breadth of Human Experience* (41-60). New York : Plenum Press.
- Prochaska, J.O., Norcross, J.C, & Di Clemente, C.C. (1994). *Changing for Good: A Revolutionary Six-Stage Program for Overcoming Bad Habits and Moving your Life Positively Forward*. New York, NY : Quill.
- Sampson, R. & Laub, J. (2005). A Life-Course View of the Development of Crime. *ANALS of the American Academy of Political and Social Science*, 602, 12-45.

Savolainen, J. (2009) Work, Family and Criminal Desistance: Adult Social Bonds in a Nordic Welfare State. *British Journal of Criminology*, 49, 285-304.

Shover, N. (1985). *Aging Criminals*. Beverly Hills, Californie : Sage.

Shover, N. & Thompson, C. (1992). Age, Differential Expectations, and Crime Desistance. *Criminology*, 30(1), 89-104.

Statistiques Canada (2014). *Les indicateurs clés des services correctionnels, 2012-2013*. Extrait du site web Statistiques Canada du gouvernement du Canada le 27 juillet 2015 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/article/14007-fra.htm>

Steiner H, Garcia IG, Mathews Z. (1997) Posttraumatic stress disorder in incarcerated juvenile delinquents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 36, 357-365.

Stouthamer-Loeber, M., Wei, E., Loeber, R., & Masten, A. S. (2004). Desistance from persistent serious delinquency in the transition to adulthood. *Development and Psychopathology*, 16, 897-918.

Tellis, W. (1997). Application of a Case Study Methodology. *The Qualitative Report*, 3(3). Extrait du site internet de la Nova Southeastern University, le 29 avril 2014 : <http://www.nova.edu/ssss/QR/QR3-3/tellis2.html?ref=dizinler.com>

Tracy, J. & Robins, R. (2003). "Death of a (Narcissistic) Salesman :” An Integrative Model of Fragile Self-Esteem. *Psychological Inquiry*, 14(1), 57-62.

Trevethan, S. & Rastin, C.J. (2003). Profils des délinquants purgeant leur peine dans la collectivité. *Forum-Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 15(1), 12-15.

Uggen, C., & Kruttschnitt, C. (1998). Crime in the breaking: Gender differences in desistance. *Law & Society Review*, 32, 339-366.

- Van Amerigen, M., Mancini, C., Patterson, B. & Boyle, M. (2008). Post-Traumatic Stress Disorder in Canada. *CNS Neuroscience & Therapeutics*, 14, 171-181.
- Wemmers, J. & Cyr, K. (2014). Étudier et comprendre les liens entre la victimisation et la délinquance.
- Widom, C. (1989). Child Abuse, Neglect, and Adult Behavior: Research Design and Findings on Criminality, Violence, and Child Abuse. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(3), 355-367.
- Widom, C. (1995). Victims of Childhood Sexual Abuse – Later Criminal Consequences. *National Institute of Justice: Research in Brief*, U.S. Department of Justice.
- Widom, C. (1996). Childhood Sexual Abuse and Its Criminal Consequences. *Society*, 47-53.
- Widom, C. (1998). Child victims: Searching for opportunities to break the cycle of violence. *Applied & Preventive Psychology*, 7, 225-234.
- Wikipédia (2015). Agression physique. Extrait du site web Wikipédia, l'encyclopédie libre le 16 décembre 2015 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Agression_physique
- Wright, J.P. & Cullen, F.E. (2004). Employment, peers, and life course transitions. *Justice Quarterly*, 21, 183-203.
- Yin, R. (2009). Case Study Research : Design and Methods, 4e édition. *SAGE Publications*, États-Unis, 219 pages.